Husson

Rapport sur le Magnétisme.

Messieurs,

Plus de cinq ans se sont écoulés depuis qu'un jeune médecin, Mr Foissac dont nous avons eu de fréquentes occasions de juger le zèle et l'esprit observateur, crut devoir fixer l'attention de la section de médecine sur les phénomènes du Magnétisme animal. Il lui rappela que le rapport fait en 1784, par la société Royale de médecine avait trouvé parmi les commissaires chargés des expériences, un homme consciencieux et éclairé qui avait publié un rapport contradictoire à celui de ses collègues; que depuis cette époque, le Magnétisme avait été l'objet de nouvelles expériences, de nouvelles recherches; et si la section le jugeait convenable il proposait de soumettre à son examen une Somnambule qui lui paraissait propre à éclairer une question que plusieurs bons esprits de France et d'Allemagne regardaient loin d'être résolue, bien qu'en 1784, l'académie des Sciences & la Société Royale de médecine eussent prononcé leur jugement contre le Magnétisme.

Une commission composée de Messieurs Adelon, Burdin, aîné, Marc, Pariset, & moi fut chargée de vous faire un rapport sur la proposition de Mr Foissac.

Ce rapport présenté à la section de Médecine dans sa séance du 13 Xbre 1825, concluait à ce que le Magnétisme fut soumis à un

nouvel

nouvel examen; cette conclusion donna lieu à une discussion animée qui se prolongea pendant trois séances; les 10 & 24 Janvier & 14 Février 1826. La commission répondit dans cette dernière séance à toutes les objections dont son rapport avait été l'objet; et dans la même séance, après une mûre délibération, après le mode jusqu'alors inusité en matière de science, d'un scrutin individuel, la section arrêta qu'une commission spéciale serait chargée d'examiner de nouveau les phénomènes du Magnétisme animal.

Cette nouvelle commission composée de MM. Bourdois, Double, Itard, Gueneau de Mussy, Guersent, Fouquier, Laennec, Leroux, Magendie, Marc & Thillaye, fut nommée dans la séance du 28 Février 1826. Quelque temps après, Mr. Laennec, ayant été forcé de quitter Paris, pour raison de santé, je fus désigné pour le remplacer, et la commission ainsi constituée s'occupa de remplir la mission dont elle avait été investie.

Son premier soin, avant la retraite de Mr. Laennec, fut d'examiner la Somnambule qui avait été offerte par Mr. Foissac.

Diverses expériences furent faites sur elle dans le local de l'académie; mais nous devons l'avouer, notre inexpérience, notre impatience, notre défiance trop vivement manifestées peut-être ne nous permirent d'observer que des phénomènes physiologiques assez curieux que nous vous ferons connaître dans la suite de notre rapport, mais dans lesquels nous n'observâmes aucun phénomène du somnambulisme. cette Somnambule, fatiguée sans doute de notre exigeance, cessa à cette époque d'être mise à notre disposition, et nous dûmes chercher dans les hôpitaux des moyens

(de)

de poursuivre nos expériences.

Mr. Pariset, Médecin de la salpêtrière, pouvait plus que qui ce fut nous aider dans nos recherches; il s'y prêta avec un empressement qui malheureusement n'a point eu de résultat. La commission qui fondait une grande partie de ses espérances sur les ressources que pouvait lui fournir cet hôpital, soit sous le rapport des individus qu'elle aurait soumis aux expériences, soit sous celui de la présence de Monsr. Magendie, qui avait demandé à les suivre comme commissaire, —

La Commission, disons nous, se voyant privée des moyens d'instruction qu'elle esperait y trouver, eut recours au zèle de chacun de ses membres.

Mr. Guersent lui promit le sien dans l'hôpital des enfans, Mr. Fouquier, dans celui de la charité, MM. Gueneau & le rapporteur dans l'hotel-Dieu; Mr. Itard, dans l'institution des Sourds-Muets. et dès-lors, chacun se disposa à faire des essais dont il devait rendre temoins les autres membres de la commission. Bientot d'autres & de plus puissans obstacles ne tarderent pas à arrêter nos travaux; les causes qui ont pu faire naître ces obstacles nous sont inconnues; mais en vertu d'un arrêté du conseil général des hospices, en date du 19 8bre 1825, qui défendait l'usage de tout remède nouveau qui n'aurait pas été approuvé par une commission nommée par le conseil, les expériences Magnétiques ne purent être continuées à l'hôpital de la charité.

Réduite à ses propres ressources, à celles que les relations particulières de chacun de ses membres pouvait lui offrir, la commission fit un appel à tous les Médecins connus pour faire ou avoir fait du Magnétisme animal, l'objet de leurs recherches. Elle les

pria

pria de la rendre témoin de leurs expériences, de lui permettre d'en suivre avec eux la marche et en constater les résultats. Nous déclarons que nous avons été on ne peut mieux servis dans nos espérances, par différents de nos confrères, et surtout par celui qui, le premier, avait soulevé la question de l'examen du Magnétisme, par Mr. Foissac. Nous ne craignons pas de déclarer ici que c'est à sa constante et persévérante intervention & au zèle actif de Mr. Dupotet, que nous devons la majeure partie des matériaux que nous avons pu réunir pour rédiger le rapport que nous vous présentons. Toutefois, Messieurs, ne croyez pas que votre commission ait dans aucune circonstance confié à d'autres qu'à elle le soin de la direction des expériences dont elle a été témoin, que d'autres que le rapporteur ait tenu minute par minute la plume pour la rédaction des procès-verbaux constatant la succession des phénomènes qui se présentaient & à mesure qu'ils se présentaient; La commission à mis à remplir tous ses devoirs, l'exactitude la plus scrupuleuse, et si elle rend justice à ceux qui l'ont aidé de leur bienveillante coopération, elle doit détruire les plus legers doutes qui pourraient s'élever dans vos esprits sur la part plus ou moins grande que d'autres qu'elle auraient pris dans l'examen de cette question. C'est elle qui a toujours conçu les divers modes d'expérimentation, qui en a tracé le plan, qui en a constamment dirigé le cours, qui en a suivi et écrit la marche; enfin, en se servant d'auxiliaires plus ou moins zélés et éclairés, elle a toujours été présente, et toujours elle a imprimé sa direction propre à tout ce qui a été fait.

Aussi vous verrez qu'elle n'admet aucune expérience faite

en

en dehors de la commission, même par des membres de l'academie. Telle confiance que doivent établir entre nous l'esprit de confraternité, et l'estime réciproque dont nous sommes tous animés, nous avons senti que dans l'examen d'une question dont la solution est si délicate, nous ne devions nous en rapporter qu'à nous seuls; et que vous, vous ne pouviez vous en rapporter qu'à notre garantie. Nous avons cru cependant devoir excepter de cette exclusion rigoureuse, un fait très curieux, observé par Mr. Cloquet, nous l'avons admis, parcequ'il était déja, pour ainsi dire la propriété de l'academie, la Section de chirurgie s'en étant occupée dans deux de ses séances.

Cette reserve que la commission s'est imposée, Messieurs, dans l'usage des différens faits relatifs à la question qu'elle a étudiée avec tant de soin & d'impartialité, nous donnerait le droit d'en demander le retour, si quelques personnes qui n'auraient pas été témoins de nos expériences voulaient élever des discussions sur leur authenticité. Par la raison que nous n'appelons votre confiance que sur ce que nous avons vu et fait, nous ne pouvons pas admettre que ceux qui en même temps que nous et avec nous, n'auraient ni vu ni fait, pussent attaquer ou revoquer en doute ce que nous avancerons avoir observé: et comme, enfin, nous avons toujours eu la plus grande défiance des annonces qu'on nous faisait des merveilles qui devaient arriver, et que ce sentiment nous a constamment dominé dans toutes nos recherches nous pensons avoir quelque droit à ce que si vous ne nous accordez pas votre croyance, vous n'éleviez cependant aucun doute sur les dispositions morales & physiques dans lesquelles nous avons toujours procédé à l'observation de divers phénomènes dont nous avons été témoins.

ainsi

Ainsi, Messieurs, ce rapport que nous sommes loin de vous présenter comme devant fixer votre opinion sur la question du Magnétisme, ne peut, ne doit être considéré que comme la réunion et la classification des faits que nous avons observés jusqu'à présent; nous vous l'offrons comme une preuve que nous avons cherché à justifier votre confiance, et tout en regrettant qu'il ne repose pas sur un plus grand nombre d'expériences, nous avons cependant l'espoir que vous l'accueillerez avec indulgence, et que vous en entendrez la lecture avec quelqu'intérêt. Nous croyons, toute fois, devoir vous prévenir que, ce que nous avons vu dans nos expériences, ne ressemble en aucune manière à tout ce que le rapport de 1784, cite des Magnétiseurs de cette époque. Nous n'admettons ni nous ne rejettons l'existance d'un fluide, parceque nous ne l'avons pas constatée; nous ne parlons ni du baquet, ni de la baguette, ni de la chaine que l'on établissait en faisant communiquer tous les Magnétisés par les mains, ni de l'application des moyens prolongés pendant longtems, et quelquefois pendant plusieurs heures sur les hypocondres et le ventre; ni du chant, ni de la musique qui accompagnaient les opérations Magnétiques, ni de la réunion d'un grand nombre de personnes qui se fesaient Magnétiser en présence d'une foule de témoins, parceque toutes nos expériences ont eu lieu dans le calme le plus parfait, dans le silence le plus absolu, sans aucun moyen accessoire, jamais par un contact immediat, et toujours sur une seule personne à la fois.

Nous ne parlons pas de ce que du temps de Mesmer, on appelait si improprement crise, et qui consistait en convulsions, en rires quelquefois inextinguibles, en pleurs immoderés, en cris perçans, parceque nous n'avons jamais rencontré ces différens phénomènes.

Sous

Sous tous ces rapports, nous ne balançons pas à prononcer, qu'il existe une très-grande différence entre les faits observés & jugés en 1784, et ceux que nous avons recueillis dans le travail que nous avons l'honneur de vous présenter; que cette différence établit entre les uns & les autres une ligne de démarcation on ne peut plus tranchée, et que, si la raison a fait justice d'une grande partie des premiers, l'esprit de recherches & d'observation doit s'étudier à multiplier et apprécier les seconds.

Il en est du Magnétisme, Messieurs, comme de beaucoup d'autres opérations de la nature, c'est-à-dire, qu'il est nécessaire que certaines conditions soient réunies pour produire tels & tels effets, c'est une vérité incontestable, et qui s'il était besoin de preuves pour la constater, se trouverait confirmée par ce qui arrive dans divers phénomènes physiques. ainsi sans sécheresse dans l'atmosphère, vous ne pourrez développer que faiblement l'électricité, sans la chaleur, vous n'obtiendrez jamais la combinaison du plomb & de l'étain, qui est la soudure commune des Plombiers; sans la lumière du Soleil, vous ne verrez pas s'enflammer spontanément le mélange de parties égales en volume de chlore & d'hydrogène, &c, &c. Que ces conditions soient extérieures ou physiques, comme celles que nous venons de vous citer; qu'elles soient intimes, ou morales, comme celles que les Magnétiseurs prétendent être indispensables au développement des phénomènes Magnétiques, il suffit qu'elles existent et qu'elles soient exigées par eux, pour que la commission ait dû se faire une obligation de chercher à les réunir, et un devoir de savoir s'y soumettre. Pourtant nous n'avons dû, ni voulu nous

dépouiller de cette inquiète curiosité qui nous portait en même temps à varier nos expériences & à mettre en défaut, si nous le pouvions, les pratiques et les promesses des Magnétiseurs. Sous ce double rapport, nous avons cru devoir nous affranchir de l'obligation qu'ils imposent d'avoir une foi robuste, de n'être mûs que par l'amour du bien. Nous avons cherché tout simplement à être des observateurs curieux, méfians & exacts.

Nous n'avons pas dû non plus chercher à expliquer ces conditions: c'eût été une question de pure controverse, et pour la solution de laquelle nous n'aurions pas été plus avancés que lorsqu'il s'agit d'expliquer les conditions en vertu desquelles s'exécutent les phénomènes physiologiques, en vertu desquelles aussi, et comment a lieu l'action des médicamens; ce sont des questions du même genre, et sur lesquelles la science n'a point encore prononcé.

Dans toutes les expériences que nous avons faites, nous avons toujours observé le silence le plus rigoureux, parceque nous avons pensé que dans le développement de phénomènes aussi délicats, l'attention du Magnétiseur & du Magnétisé ne devait être distraite par rien d'étranger: nous ne voulions pas d'ailleurs mériter le reproche d'avoir nui par des conversations ou par des distractions au succès de l'expérience, & nous avons toujours eu soin que l'expression de nos physionomies n'inspirât ni gêne au Magnétiseur, ni doute au Magnétisé. Notre position, nous aimons à le répéter, a été constamment celle d'observateurs curieux & impartiaux. Ces diverses conditions dont plusieurs avaient été recommandées dans les ouvrages du respectable Mr.

recommandées dans les ouvrages du respectable Mr. Deleuze, ayant été bien établies, voici ce que nous avons vu:

La personne qui devait être Magnétisée a été placée assise, soit sur un fauteuil commode, soit sur un canapé, quelquefois même sur une chaise.

Le Magnétiseur, assis sur un siège un peu plus élevé, en face et à un pied de distance d'elle, paraît se recueillir quelques moments, pendant lesquels il prend ses pouces entre les deux doigts, de manière à ce que l'intérieur de ses pouces touche l'intérieur des siens, il fixe les yeux sur elle, et reste dans cette position jusqu'à ce qu'il sente qu'il s'est établi une chaleur égale entre ses pouces & les siens. Alors il retire ses mains en les tournant en dehors, les pose sur les épaules où il les laisse environ une minute, et les ramène lentement par une sorte de friction très légère le long des bras jusques à l'extrémité des doigts; il recommence 5 ou 6 fois ce mouvement, que les Magnétiseurs appelent passe; puis il place ses mains au dessus de la tête, les y tient un moment, les descend en passant devant le visage à la distance d'un ou deux pouces, jusques à l'épigastre où il s'arrête encore, en appuyant ses doigts sur cette partie; et il descend lentement le long du corps jusques aux pieds. Ces passes se répetent la plus grande partie de la Séance; et lorsqu'il veut la terminer, il les prolonge au delà de l'extrémité des mains & des pieds en secouant ses doigts à chaque fois. Enfin, il fait devant le visage & la poitrine des passes transversales à la distance de trois à 4 pouces en présentant les deux mains rapprochées, et en les écartant brusquement.

D'autres fois, il rapproche les doigts de chaque main, et les présente à 3 ou 4 pouces de distance de la tête ou de l'estomac, en les laissant dans cette position pendant une ou deux minutes; puis les éloignant et les rapprochant alternativement de ces parties, avec plus ou moins de promptitude, il simule le mouvement tout naturel qu'on exécute lorsqu'on veut se débarasser d'un liquide qui aurait humecté l'extrémité des doigts. Ces divers modes ont été suivis dans toutes nos expériences, sans nous attacher à l'un plutôt qu'à l'autre, souvent n'en employant qu'un, quelquefois nous servant de deux, et nous n'avons jamais été dirigés dans le choix que nous en avons fait par l'idée qu'un mode produirait un effet plus prompt et plus marqué que l'autre.

La commission ne suivra pas dans l'énumération des faits qu'elle a observés, l'ordre des temps dans lequel elle les a recueillis, il lui a paru beaucoup plus convenable & surtout beaucoup plus rationnel de vous les présenter classés selon le degré plus ou moins prononcé de l'action Magnétique qu'elle a reconnu dans chacun d'eux.

Ainsi nous avons établi les quatre divisions suivantes:

1°. Les Effets du Magnétisme sont nuls chez les personnes bien portantes, & chez quelques malades.

2°. Ils sont peu marqués chez d'autres.

3°. Ils sont souvent le produit de l'ennui, de la monotonie, de l'imagination.

4°. Enfin on les a vu se developper indépendamment de ces dernières causes, très probablement par l'effet du Magnétisme seul.

1°. Effets nuls. Le rapporteur de la commission s'est soumis à plusieurs reprises à des expériences Magnétiques. Une fois, entr'autres,

jouissant alors d'une santé parfaite, il a eu la constance de se tenir pendant 3/4 d'heure assis, dans la même position, les yeux fermés, dans une immobilité complète, et il déclare n'avoir ressenti dans cette épreuve aucune espèce d'effet, bien que l'ennui de la position, & le silence absolu qu'il avait recommandé d'observer, eussent été très capables de produire le sommeil. Mr. Demussy a subi la même épreuve avec le même résultat. Dans une autre circonstance où le rapporteur était tourmenté par des douleurs rhumatismales très violentes, et très opiniatres, il s'est laissé Magnétiser à plusieurs reprises, et jamais il n'a obtenu de ce moyen, le plus leger soulagement, quoique bien certainement l'acuité de ses souffrances lui fit désirer vivement de les voir, sinon disparaître, au moins s'adoucir.

Le 11 9bre 1826, notre respectable collègue, Mr. Bourdois, éprouvait depuis deux mois un malaise qui exigeait de sa part une attention particulière pour sa manière habituelle de vivre. Ce malaise, nous disait-il, n'était pas son état normal, il en connaissait la cause, et pouvait en fixer le point de départ. Dans ces conditions, qui d'après l'assertion de Mr. Dupotet, étaient favorables au développement des phénomènes Magnétiques, Mr. Bourdois fut Magnétisé par ce même Mr. Dupotet, en présence de MM. Itard, Marc, Double, Gueneau, et le rapporteur. L'expérience commença à trois heures, 33 m; le pouls alors battait 84 fois, nombre qui, au rapport de Mr. Double & de Mr. Bourdois, est celui de l'état normal. À trois heures 41 m. on cessa l'expérience, & Mr. Bourdois n'a absolument rien éprouvé. Nous avons seulement noté que le pouls était descendu à 72 pulsations, c'est-à-dire 12 de moins qu'avant

l'expérience.

Dans la même séance, notre collègue, Mr. Itard, atteint depuis huit ans d'un rhumatisme chronique, dont le siège était alors dans l'estomac, et souffrant dans ce même moment d'une crise habituelle attachée à sa maladie (ce sont ses expressions), se fait Magnétiser par Mr. Dupotet; à 3h. 50m., son pouls bat 60 fois, à 3h. 57m. il ferme les yeux, à 4h. 3m., on cesse de le Magnétiser, il nous dit que pendant le temps qu'il a eu les yeux ouverts, il a cru sentir l'impression du trajet des doigts se porter sur ses organes, comme s'ils avaient été frappés d'une bouffée d'air chaud; mais qu'après les avoir fermés, et l'expérience continuant il n'avait plus éprouvé la même sensation; il ajoute qu'au bout de 5 minutes, il a senti un mal de tête qui occupait tout le front, et le fond des orbites, avec un sentiment de sécheresse à la langue, bien que la langue observée par nous fut très humide; enfin, il dit que la douleur qu'il éprouvait avant l'expérience & qu'il avait annoncé être dépendante de l'affection dont il se plaignait, avait disparu, mais qu'elle était en général très mobile. Nous avons noté que le pouls était monté à 74 pulsations, c'est-à-dire 14 de plus qu'avant l'expérience.

Nous aurions pu très certainement vous rapporter d'autres observations dans lesquelles le Magnétisme n'a eu aucune espèce d'action; mais outre l'inconvenient de citer des faits sans aucun résultat, nous avons pensé qu'il vous suffirait d'avoir connaissance de ce que trois membres de la commission avaient expérimenté sur eux mêmes, pour avoir une certitude plus complète de la vérité de nos recherches.

2°. Effets peu marqués. Il ne vous aura pas échappé, Messieurs,

que le dernier fait de la Série précédente présentait un commencement d'action du Magnétisme, nous l'avons placé à la fin de cette section pour servir de chainon à ceux qui vont suivre.

Mr. Magnien, Docteur en médecine, âgé de 54 ans, demeurant rue St. Denis, N.° — marchant très difficilement par suite d'une chute faite il y a plusieurs années sur le genou gauche, et très probablement aussi par suite du développement d'un anévrisme du cœur auquel il a succombé au mois de Septembre dernier, a été Magnétisé par votre rapporteur le 18, 19, 20, 21, 22, et 23 Août 1826, le nombre des pulsations a été moindre à la fin de 5 Séances qu'au commencement, ainsi il a baissé de 96 à 90; de 96 à 86 de 77 à 71, de 82 à 79, de 80 à 78, & dans la 6.e ce nombre a été le même au commencement qu'à la fin, c'est-à-dire 83. Les inspirations ont été égales, à une seule exception où elles ont été à 20 au commencement, et à 26 à la fin. Mr. Magnien a constament éprouvé une sensation de fraicheur, dans toutes les parties vers lesquelles les doigts du Magnétiseur ont été dirigés, et maintenus longtemps dans la même direction. Ce phénomène ne s'est pas dementi une seule fois.

Notre collègue, Mr. Roux, qui se plaignait d'une affection chronique de l'estomac, a été Magnétisé six fois par Mr. Foissac, les 27, 29 7bre, 1er, 3, 5 et 7 8bre 1827, il éprouva d'abord une diminution sensible dans le nombre des inspirations et des battemens du pouls ensuite un peu de chaleur à l'estomac, une grande fraicheur au visage, la sensation d'une vaporisation d'éther même quand on n'exécutait point de passes devant lui, et enfin une disposition marquée au sommeil.

Anne Bourdin, âgée de 25 ans, demeurant rue du Paon, N.° 15, a été Magnétisée les 17, 20 & 21 juillet 1826, à l'hôtel-Dieu, par M.r Foissac, en présence des rapporteur. Cette femme disait se plaindre de céphalalgie, & d'une névralgie qui avait son siège dans l'œil gauche. Pendant les 3 séances Magnétiques, nous avons vu les inspirations s'élever de 16 à 39 de 14 à 20, & les pulsations de 69 à 79 de 60 à 68, de 76 à 95. La tête s'est appesantie pendant ces 3 épreuves, cette femme s'est endormie quelques minutes, il ne s'opéra aucun changement dans la névralgie de l'œil, il y a eu de l'amélioration dans la céphalalgie.

Thérèse Tierlin a été Magnétisée les 22, 23, 24, 29 & 30 juillet 1826, elle était entrée à l'hôtel-Dieu, se plaignant de douleurs dans le ventre et dans la région lombaire. Pendant les 5 séances Magnétiques nous avons vu les inspirations s'élever de 15 à 17 de 18 à 19, de 20 à 25 & s'abaisser de 27 à 24, & les pulsations s'élever de 118 à 125 de 100 à 120, de 100 à 113, de 95 à 98, de 117 à 120. nous avons remarqué que cette femme semblait avoir peur des mouvements des doigts & des mains du Magnétiseur, qu'elle les fuyait, en retirant sa tête en arrière, qu'elle les suivait pour ne pas les perdre de vue, comme si elle eut à en redouter un mal quelconque; elle a été visiblement tourmentée pendant les 5 séances.

Nous avons observé chez elle de fréquens et longs soupirs, quelquefois entrecoupés, le clignotement et l'abaissement des paupières, le frottement des yeux, la déglutition assez fréquente de la salive, mouvement qui chez d'autres Magnétisés a constamment précédé le sommeil, et enfin la disparition de la douleur de la

région lombaire.

La Commission, en rapprochant ces différents faits, n'a voulu fixer votre attention que sur la série des phénomènes phisiologiques qui se sont développés dans les 2 derniers. Elle ne peut attacher aucune importance à cette amélioration partielle survenue dans les simptômes des très insignifiantes maladies de ces deux femmes. Si ces maladies existaient, le temps & le repos ont pu en triompher. Si elles n'existaient pas, comme il arrive trop souvent, la feinte a du disparaître sans le Magnétisme, comme avec le Magnétisme. Ainsi, Messieurs nous ne vous les avons présentés que comme les premiers éléments, pour ainsi-dire, de l'action Magnétique, que vous verrez se prononcer d'avantage à mesure que nous parcourerons les autres divisions que nous avons établies.

3.° Les Effets observés sont souvent produits par l'ennui, la monotonie, et l'imagination. La commission a eu plusieurs occasions de remarquer que la monotonie des gestes, que le silence religieux observé dans les expériences, que l'ennui occasionné par une position constamment la même, ont produit le sommeil chez plusieurs individus, qui cependant n'étaient pas soumis à l'influence Magnétique, mais qui se retrouvaient dans les mêmes circontances physiques & morales dans lesquelles précédemment on les avait endormis; dans ces cas il nous a été impossible de ne pas reconnaître la puissance de l'imagination, puissance en vertu de laquelle ces individus croyant être Magnétisés, éprouvaient les mêmes effets que s'ils l'avaient été. Nous citerons particulièrement les observations suivantes.

Mlle Lemaître, âgée de 25 ans était affectée depuis trois ans d'une amaurose, quand elle entra à l'hôtel-Dieu. Elle a été Magnétisée les 7, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 & 22 juillet 1826. Nous ne répéterons pas ici les différens phénomènes qui ont marqué le commencement de l'action Magnétique, et que nous avons détaillé dans la section précédente, tels que le clignotement, l'abaissement des paupières, le frottement des yeux comme pour se débarasser d'une sensation incommode, l'inclination brusque de la tête et la déglutition de la salive. Ce sont, comme nous vous l'avons dit, des signes que nous avons observés constamment et sur lesquels nous ne reviendrons plus. Nous dirons seulement que nous avons remarqué un commencement de somnolence à la fin de la 3e séance, que cette somnolence a été en croissant jusques à la 11e, qu'à dater de la 4e, des mouvemens convulsifs des muscles du col, et de la face, des mains, de l'épaule, se sont manifestés, et qu'à la fin de chaque séance, nous avons trouvé plus d'accélération dans le pouls qu'au commencement; mais ce qui doit le plus fixer votre attention, c'est qu'après avoir été Magnétisée dix fois, et avoir paru les huit dernières successivement de plus en plus sensible à l'action du Magnétisme, Mr. Dupotet, son Magnétiseur, s'assit d'après l'invitation du rapporteur à la onzième séance, le 20 juillet, derrière elle, sans faire aucun geste, sans avoir aucune intention de la Magnétiser, et qu'elle éprouva une somnolence plus marquée que les jours précédens, mais moins d'agitation & de mouvemens convulsifs. Du reste il ne s'est manifesté aucune amélioration dans l'état de sa vue depuis le commencement des expériences, & elle est sortie de l'hôtel-Dieu, comme elle y était entrée.

Louise Ganot, domestique demeurt. rue du Battoir, N.° 19, entrée à l'hôtel-Dieu, le 18 juillet 1826, salle St. Roch, N.° 17, pour y être traitée d'une leucorrhée, a été Magnétisée par Mr. Dupotet,

les 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 & 28 juillet 1826, elle était, nous a t-elle dit, sujette à des attaques de nerfs; et, en effet, des mouvemens convulsifs de la nature de ceux qui caractérisent l'hystérie se sont constamment développés chez elle pendant toutes les Séances Magnétiques; ainsi les cris plaintifs, la roideur & la torsion des membres supérieurs, la direction de la main vers l'épigastre, le renversement de tout le corps en arrière, de manière à former un arc dont la concavité était dans le dos, quelques minutes de sommeil qui terminaient cette scène, tout dénotait chez cette femme des attaques d'hystérie que l'on aurait pu croire être occasionnées par l'influence Magnétique. Nous avons voulu savoir jusqu'à quel point l'imagination pouvait agir sur elle, et à la 6.e séance, le 26 juillet, M.r Dupotet qui, jusqu'alors, l'avait Magnétisée, se plaça en face d'elle et à deux pieds de distance, sans avoir de contact avec elle, sans exercer aucune manœuvre; mais ayant la vive intention de produire sur elle quelques phénomènes Magnétiques. L'agitation, les mouvemens convulsifs, des soupirs longs et entrecoupés, la roideur des bras ne tardèrent pas à se manifester comme dans les séances précédentes. Le lendemain 27, nous plaçons M.r Dupotet, derrière elle, et elle est assise dans le grand fauteuil à joues dont elle s'est servie dans les expériences précédentes. le Magnétiseur se borne à diriger l'extrêmité de ses doigts en face de la partie moyenne de son dos; & par conséquent le derrière du fauteuil est interposé entre la Magnétisée et le Magnétiseur.

Bientot les mouvemens convulsifs des jours précédens se déclarent plus violemment, et souvent elle tourne la tête en arrière. ~ Elle nous dit à son réveil qu'elle a exécuté ce mouvement parcequ'il lui

lui semblait qu'elle était tourmentée par quelque chose qui agissait derrière elle. Enfin, après avoir observé les 26 & 27 juillet le développement des phénomènes Magnétiques, bien que dans un cas il n'y eut pas eu de manœuvres, mais seulement l'intention, & que dans l'autre, ces manœu-vres très simples, (la direction des doigts), aient eu lieu par derrière et à l'insçu de la dite dame Ganot, nous avons voulu expérimenter si les mêmes phénomènes se reproduiraient en l'absence du Magnétiseur. C'est ce qui est arrivé le 28 juillet. Mme Ganot a été mise dans toutes les circonstances semblables à celles des autres épreuves; même heure de la journée, (5 h. ½ du matin), même local, même silence, même fauteuil, mêmes assistans, mêmes préparatifs, tout, en un mot, était comme les six jours précédens; il ne manquait que le Magnétiseur, qui était resté chez lui; les mêmes mouvemens convulsifs se sont déclarés peut-être avec un peu moins de promptitude & de violence, mais toujours avec le même caractère.

Un homme âgé de 27 ans, sujet depuis 16, à des attaques d'épilepsie, a été Magnétisé 15 fois à l'hôtel-Dieu, depuis le 27 juin jusqu'au 17 juillet, 1826, par le rapporteur de la commission. Le sommeil a commencé à paraître à la 4e séance le 1er Juillet; il a été plus fort à la 5e le deux du même mois. dans les suivantes il a été assez léger et on l'interrompait facilement, soit par du bruit, soit par des questions; le rapporteur eut la précaution, dans les 13e & 14e de se placer derrière le fauteuil dans le quel il était assis, et là, de faire les passes; à la 15me séance qui eut lieu le 17 juillet, il continua à le placer, comme il l'avait fait pour la Dme Ganot, dans les mêmes circonstances, où il le mettait depuis le commencement des expériences; il se plaça de

même

même derrière son fauteuil, et les mêmes phénomènes de somnolence se manifestèrent, bien qu'il ne l'ait point Magnétisé ; nous avons dû nécessairement conclure de cette série d'expériences que ces deux femmes et que cet épileptique ont éprouvé les mêmes effets lorsqu'ils étaient Magnétisés, et lorsqu'ils croyaient l'être, que par conséquent, l'imagination a suffi pour produire chez eux des phénomènes qu'avec peu d'attention ou qu'avec de la préoccupation d'esprit on aurait pu attribuer au Magnétisme.

Mais nous nous empressons de déclarer qu'il est plusieurs autres cas, et aussi rigoureusement observés, dans lesquels il nous eut été difficile de ne pas admettre le Magnétisme comme cause de ces phénomènes. Nous les plaçons dans notre 4e classe.

+ Un enfant de 28 mois, atteint comme son père, dont il sera parlé plus tard, d'attaques d'épilepsie, fut Magnétisé chez Mr. Bourdois, par Mr. Foissac, le 6 8bre 1827. Presqu'immédiatement après le commencement des passes, l'enfant se frotta les yeux, fléchit la tête de côté, l'appuya sur un des coussins du canapé sur le quel on l'avait assis, bailla, s'agita, se gratta la tête et les oreilles, parut combattre le sommeil qui semblait vouloir l'envahir, & bientot se releva, permettez nous l'expression, en grognant ; le besoin d'uriner le prit, et après qu'il l'eut satisfait, il parut très éveillé : il fut encore Magnétisé ; mais comme il ne paraissait pas cette fois, voisin du sommeil, on cessa l'expérience.

Nous rapprochons de ce fait celui d'un sourd-muet âgé de 18 ans, sujet depuis longtems à des accès d'épilepsie très fréquens, sur le quel Mr. Itard voulut essayer l'action du Magnétisme, ce

ce jeune homme a été Magnétisé 15 fois par Mr. Foissac. Nous ne dirons pas ici que les accès épileptiques furent suspendus pendant les séances, & qu'ils ne revinrent qu'au bout de huit mois, retard sans exemple dans l'histoire de sa Maladie; mais nous dirons que les phénomènes appréciables que ce jeune homme éprouva pendant les expériences, furent la pesanteur des paupières, un engourdissement général, le besoin de dormir, et quelque fois même des vertiges.

Une action encore plus prononcée a été observée sur un Membre de la commission, Mr. Itard, qui le 11 9bre 1826, s'était soumis comme nous l'avons dit à des expériences, et qui n'en avait ressenti aucun effet. Magnétisé par Mr. Dupotet, le 27 8bre 1827, il a éprouvé de l'appésantissement sans sommeil, un agacement prononcé des nerfs de la face, des mouvemens convulsifs dans les alles du nez, dans les muscles de la face et des machoires, un afflux dans la bouche d'une salive d'un gout métallique, sensation analogue à celle qu'il avait éprouvée par le galvanisme. les deux premières séances ont provoqué une céphalalgie qui a duré plusieurs heures, et en même temps les douleurs habituelles ont beaucoup diminué. Un an après, Mr. Itard, qui avait des douleurs dans la tête fut Magnétisé 18 fois par Mr. Foissac; le Magnétisme a provoqué presque constamment un afflux de salive, et deux fois avec une saveur métallique, on observait peu de mouvemens et de contractions musculaires, si ce n'est quelques soubresauts dans les tendons des muscles des avantbras & des jambes: Mr. Itard, nous a dit que sa céphalalgie avait cessé chaque fois après une séance de 12 à 15 minutes, qu'elle n'existait plus à la 9e, lorsqu'elle fut rappelée par une interruption de trois

jours

jours dans le traitement Magnétique, et dissipée de nouveau par ce moyen; il a éprouvé pendant l'expérience la sensation d'un bien être général, une disposition à un sommeil agréable, de la somnolence accompagnée de révasseries vagues et agréables; sa maladie subit, comme précédemment, une amélioration notable qui ne fut pas de longue durée après la cessation du Magnétisme.

Ces trois observations ont paru à votre commission tout à fait dignes de remarque. les deux individus qui font le sujet des deux premières, l'un est enfant de 28 mois, l'autre, le sourd-muet, ignorent ce qu'on leur fait: l'un d'eux même n'est pas en état de le savoir, et l'autre n'a jamais eu la moindre idée de ce qui concerne le Magnétisme; tous deux sont cependant sensibles à son action, et bien certainement on ne peut attribuer chez l'un ni chez l'autre cette sensibilité à l'imagination; elle lui est bien moins attribuable encore dans l'observation que nous avons rapportée de Mr. Itard.

Ce n'est point sur des hommes de notre âge, et comme nous, toujours en garde contre les erreurs de notre esprit & de nos sens, que l'imagination, telle que nous l'envisageons ici, a de la prise: elle est, à cette époque de la vie, éclairée par la raison, et dégagée de ces prestiges qui séduisent si facilement la jeunesse; c'est à cet âge qu'elle se tient en éveil, et que la défiance, plutôt que la confiance, préside aux diverses opérations de notre esprit. ces circonstances se sont heureusement rencontrées chez notre collègue; et l'academie le connait trop bien pour ne pas admettre que ce qu'il dit avoir éprouvé, il l'a réellement éprouvé. sa véracité a été la même, et le 11 9bre 1826, lorsqu'il a déclaré n'avoir rien ressenti, & le 27 octobre

1827.

1827, quand il affirme devant nous avoir été sensible à l'action du Magnétisme.

La somnolence observée dans les trois faits que nous venons de rapporter, nous a paru être le passage de l'état de veille à celui que l'on appelle le sommeil Magnétique, ou somnambulisme, mots que la commission a trouvés impropres, pouvant donner de fausses idées; mais que dans l'impossibilité de les changer, elle a été forcée d'adopter.

quand l'individu, soumis à l'action du Magnétisme, est en somnambulisme, les Magnétiseurs nous assurent qu'il n'entend ordi-nairement que les personnes que l'on a mises en rapport avec lui, soit celle qui le Magnétise, soit celles que le Magnétiseur aurait mises en communication avec lui par le moyen de la jonction des mains ou d'un contact immédiat quelconque. Selon eux, les organes extérieurs de ses sens sont tous ou presque tous assoupis, et cependant, il éprouve des sensations Ils ajoutent que l'on dirait qu'il se réveille en lui un sens intérieur, une sorte d'instinct qui l'éclaire, tantôt sur sa conservation, tantôt sur celle des personnes avec lesquelles il est en rapport. Pendant tout le tems que dure ce singulier état, il est, disent-ils, soumis à l'influence de celui qui le Magnétise, et parait lui obéir avec une docilité sans reserve, sans même que sa volonté fortement prononcée à l'intérieur, soit manifestée ni par un geste, ni par une parole, (1).

(1) Les magnétisés, dit l'illustre et infortuné Bailly, à la page 7 de son célèbre rapport fait en 1784, à l'academie Royale des sciences, ont beau être plongés dans un assoupissement apparent, la voix du Magnétiseur, son regard, un signe les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnaître à ces effets constants une grande puissance qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui Magnétise semble être le dépositaire.

Ce singulier phénomène, Messieurs, a paru à votre commission un objet d'autant plus digne de son attention et de ses recherches que, bien que Bailly eut paru l'entrevoir, il n'était cependant pas connu lorsque le Magnétisme fut soumis à l'examen des commissaires, qui jugèrent le Magnétisme en 1784, et qu'en outre, c'était pour l'étudier que Monsr. Foissac avait, pour ainsi-dire, exhumé la question du Magnétisme. ce fut en effet en 1784, après la publication du rapport des commissaires, qu'il fut observé pour la 1re fois a Buzancy, près Soissons, par un des plus zélés sectateurs & promoteurs du Magnétisme animal, Mr. de Puysegur.

Dans un sujet qui pouvait être si facilement exploité par le charlatanisme, et qui nous paraissait si éloigné de tout ce que l'on connaissait jusqu'alors, vos commissaires ont dû être très sévères sur le genre de preuves admises pour constater ce phénomène; et en même temps ils ont dû se tenir continuellement en garde contre l'illusion & la fourberie dont ils devaient craindre d'être les dupes.

La Commission réclame votre attention pour les observations suivantes, dans la disposition desquelles elle a eu pour but, que le développement de ce singulier état, et que la manifestation des phénomènes qui le caractérisent, vous offrissent toujours une progression croissante, de telle sorte qu'ils fussent toujours de plus en plus évidens.

Melle. Louise Delaplane, âgée de 16 ans, demeurant rue Tirechape, No. 9, avait une suppression menstruelle, accompagnée de douleurs, de tension et de gonflement dans le bas ventre, lorsqu'elle entra à l'hôtel-Dieu, le 13 juin 1826. Des sangsue

appliquées à la vulve, des bains, et en général un traitement approprié ne produisant aucun soulagement, elle fut Magnétisée par Mr. Foissac, les 22, 23, 24, 25, 26, 27 & 28 juin 1826; Elle s'endormit dans la 1re séance, au bout de huit minutes. On lui parle, elle ne répond pas, on jette près d'elle un paravent de fer blanc, elle reste dans une complète immobilité; on brise avec force un flacon de verre, elle se réveille en sursaut, A la 2e. séance elle répond par des signes de tête affirmatifs & négatifs aux questions qu'on lui adresse; dans la 3e., elle donne à entendre que dans deux jours elle parlera et indiquera la nature & le siège de sa maladie. On la pince très fortement au point de faire naître une ecchymose, elle ne donne aucun signe de sensibilité. On lui débouche sous le nez un flacon plein d'ammoniaque. Elle est insensible à une 1re inspiration: à la 2me, elle porte la main à son nez. A son reveil elle se plaint de la douleur que lui causent la partie pincée et ecchymosée, de même que l'inspiration du flacon d'ammoniaque, & elle retire brusquement sa tête. Les parens de cette fille resolurent de la faire sortir de l'hôtel-dieu, le 30 du même mois, parcequ'ils avaient appris qu'on la Magnétisait. Elle y fut cependant Magnétisée encore 4 fois; dans toutes ces épreuves, elle ne parla jamais, & repondit seulement par des signes aux diverses questions qu'on lui adressa. Nous ajouterons qu'insensible au chatouillement d'une plume introduite dans les narines, promenée sur ses levres, et sur les ailes du nez, au bruit d'une planche jettée brusquement sur une table, elle se reveille au bruit d'un bassin de cuivre, lancé sur le carreau, et au bruit d'un sac d'écus qu'un autre jour l'on vuide de haut dans ce même bassin. ..

Une autre fois, le 9 Xbre 1826, Mr. Dupotet magnétise devant la commission le .

nommé Baptiste Chamet, charretier à Charonne qu'il avait Magnetisé pour la dernière fois il y avait 2 ou 3 ans; au bout de huit minutes interpellé à diverses reprises pour savoir de lui s'il dort, il fait brusquement un signe de tête affirmatif; plusieurs questions restent sans réponse. Comme il parait souffrir, on lui demande ce qui lui fait mal, il indique avec la main la poitrine: on lui demande encore quelle est cette partie, alors il répond: c'est le foie, et il indique toujours la poitrine; Mr. Guersent le pince très fortement au poignet gauche, et il ne temoigne aucune douleur; On lui ouvre la paupière qui cede très difficilement à cette tentative, et on voit le globe de l'oeil tourné comme convulsivement vers le haut de l'orbite, & la pupille notablement contractée.

La Commission a vu dans les deux observations qu'elle vient de rapprocher, la première ébauche du Somnambulisme, de cette faculté; au moyen de laquelle les Magnétiseurs disent que dans le sommeil des organes extérieurs des sens, il se developpe chez les Magnetisés un sens intérieur et une espèce d'instinct capables de se manifester par des actes extérieurs raisonnés. Dans chacun des cas rapportés ci-dessus, la commission a vu en effet soit des réponses par signes ou par phrases à des questions faites, soit des promesses à la vérité toujours démenties d'évenemens qui n'arrivent pas, mais pourtant les premières traces de l'expression d'un commencement d'intelligence. Les trois observations suivantes vous prouveront avec quelle défiance on doit accueillir les promesses de certains prétendus Somnambules.

Melle. Josephine Martineau, âgée de 19 ans, demeurant rue St. Nicolas, No. 37, était affectée depuis trois mois d'une gastrite chronique lorsqu'elle entra à l'hôtel-Dieu, le 5 août 1826. Elle fut Magnétisée par Mr. Dupotet, en présence du rapporteur, quinze jours de suite

depuis

depuis le 7 jusques au 21 du même mois, deux fois entre 4 & 5 heures du soir & 13 fois, de 6 à 7 heures du matin; Elle a commencé à s'endormir dans la 2e. séance, & dans la 4e., à répondre aux questions qu'on lui adressait. nous ne vous répéterons pas qu'à la fin de chaque séance, le pouls a été plus fréquent qu'au commencement, qu'elle n'a conservé aucun souvenir de ce qui s'est passé dans le sommeil. Ce sont de ces phénomènes com-muns qui ont précédemment été bien constatés chez d'autres Magnétisés. Il s'agit ici du somnambulisme, et c'est ce phénomène que nous avons cherché à observer sur Melle Martineau. Dans son sommeil, elle dit qu'elle ne voit pas les assistans; mais qu'elle les entend; et personne ne parle. Sur l'interpellation faite à cet égard elle répond qu'elle les entend quand on fait du bruit; elle dit qu'elle ne guérira que quand on l'aura purgée. Elle désigne pour ce purgatif trois onces de manne, & des pilules anglaises prises deux heures après la manne. Le lendemain & le surlendemain, le rapporteur ne donne pas de manne, il administre 4 pilules de mie de pain, en deux jours: elle a quatre garderobes pendant ces deux jours. Elle dit qu'elle se reveillera tantôt après 5 ou 10 minutes de sommeil, et elle ne se reveille qu'après 17 & 16. Elle annonce que tel jour elle nous donnera des détails sur la nature de son mal. ce jour arrive, et elle ne nous dit rien. Enfin chaque fois elle a été en défaut.

Mr. de Geslin, demeurant rue de Grenelle St. honoré, No. 37, écrivit à la commission le 8 Juillet 1826, qu'il avait à sa disposition une somnambule, Melle Couturier, âgée de 30 ans, ouvrière en dentelles, demeurant dans la même maison que lui, qui, entre autres facultés, possedait celle de lire dans la pensée de son Magnétiseur, & d'exécuter les ordres qu'il lui

lui transmettrait mentalement. La proposition de Mr. de Geslin était trop importante pour ne pas être acceptée avec empressement. Mr. Gueneau et le rapporteur se rendirent à son invitation, Mr. de Geslin leur renouvella les assurances qu'il nous avait données dans sa lettre sur les facultés surprenantes de sa Somnambule, et après l'avoir endormie par les procédés que nous vous avons indiqués, il les invita à lui faire connaître à lui ce qu'ils desiraient qu'il demandât mentalement à sa Somnambule.

L'un de nous, le rapporteur, se plaça sur un bureau pour écrire avec la plus grande exactitude tout ce qui se passerait; et l'autre, Mr. Gueneau, se chargea d'écrire sur des morceaux de papiers, qu'il communiquait à son collègue, les ordres que tous deux voulaient qu'on fussent transmis à la Magnétisée.

Mr. Gueneau écrivit sur un premier morceau de papier les mots suivans: <u>allez vous asseoir sur un tabouret qui est en face du Piano</u>, Mr. de Geslin se pénétrant de cette volonté dit à la Somnambule d'exécuter ce qu'il lui demande mentalement. Elle se leve de sa place et se mettant devant la pendule il est dit elle 9 heures 20 minutes Mr. de Geslin lui annonce que ce n'est point là ce qu'il lui a demandé, alors elle va dans la chambre voisine. on lui fait savoir qu'elle se trompe encore; elle reprend sa place. On veut qu'elle se gratte le front, elle étend la main droite et n'exécute pas le mouvement commandé. On desire qu'elle s'asseie au piano, elle va à une croisée éloignée de six pieds du piano. Le Magnétiseur se plaint qu'elle ne fasse pas ce qu'il lui impose par sa pensée, elle se leve, et change de chaise. Nous demandons que quand Mr. de Geslin, levera la main, la Somnambule leve la sienne, et qu'elle la tienne

suspendue jusqu'à ce que celle du Magnétiseur retombe. Elle lève la main, qui reste immobile et qui ne retombe que cinq minutes après celle de Mr. de Geslin. On lui présente le derrière d'une montre elle dit qu'il est 9 h. 35 m. & l'aiguille marque 7 h. Elle dit qu'il y a trois aiguilles, et il n'y en a que 2; on substitue une montre à trois aiguilles, et elle dit qu'il y en a deux, qu'il est 9 h. 40 m. et la montre marque 9 h. 25. Elle se met en rapport avec Mr. Guencau, et lui dit au sujet de sa santé des choses tout à fait erronées, et en contradiction évidente avec ce que notre collègue avait écrit à ce sujet avant de se prêter à l'expérience. En résumé, cette dame Couturier, n'a tenu aucune des promesses qui nous avaient été faites; et nous avons été autorisés à croire que Mr. de Geslin, n'avait pas pris toutes les précautions convenables pour ne pas être induit en erreur, et que telle était la cause de sa croyance aux facultés extraordinaires qu'il lui attribuait: facultés que nous n'avons nullement reconnues.

Mr. Chapelain, Docteur en médecine demeurant cour Batave, No. 3, informa la commission le 14 Mars 1828, qu'une femme de 24 ans, demeurant dans sa maison, et qui lui avait été adressée par notre collègue, Mr. Caille, avait annoncé étant endormie par suite d'expériences Magnétiques, que le lendemain 15, à 11 h. du soir, elle rendrait un tænia de la longueur du bras. La commission avait un trop grand desir de voir le résultat de cette annonce pour négliger l'occasion qui lui était offerte. Messieurs Itard, Thillaye & le rapporteur auxquels se joignirent deux membres de l'académie, M. M. Caille & Virey, ainsi que le Docteur Dance, actuellement médecin de l'hôpital Cochin, se rendirent le lendemain 15 à 10 h. 55 m. du soir, au domicile de cette

femme. Elle fut à l'instant Magnétisée par Mr. Chapelain et endormie à 11. Elle annonce alors qu'elle voit dans son intérieur quatre morceaux de vers dont le 1er est enveloppé dans une peau; que pour les rendre, il faudrait qu'elle prît de l'émétique & de la poudre aux vers. On lui objecte qu'elle avait dit qu'elle rendrait ce 1er morceau à 11 h. cette objection la contrarie, elle se leve brusquement: le rapporteur la saisit, s'assure qu'elle ne cache rien sous ses jupons & l'assoit, ses jupons levés, sur une chaise percée qu'il avait bien visitée auparavant. Au bout de 10 minutes, elle dit éprouver du chatouillement à l'anus; elle se leve encore brusquement, et on profite de ce mouvement pour s'assurer que rien ne sort de l'anus. A 11 h. 42 m. elle est reveillée, fait des efforts pour aller à la garde robe & ne rend rien. Mr. Chapelain la Magnétisa de nouveau, l'endormit et lui donna à 2 h. ½ du matin, l'émétique qui procura des vomissemens sans morceaux de vers. Le 16 à 10 heures du matin, elle rendit par l'anus des matières fécales moulées dans lesquelles il n'y avait aucune apparence de vers. Voila donc trois faits bien constatés, & nous pourrions en citer d'autres, dans lesquels il y a eu bien évidemment erreur ou tentative de supercherie de la part des Somnambules, soit dans ce qu'ils disaient entendre, soit dans ce qu'ils promettaient de faire soit dans ce qu'ils annonçaient devoir arriver.

Dans cette position, nous desirions ardemment éclaircir la question, et nous pensâmes qu'il était essentiel autant dans l'intérêt des recherches auxquelles nous nous livrions, que pour nous soustraire aux déceptions du charlatanisme, et nous assurer s'il y avait quelque signe qui put indiquer que le somnambulisme existait véritablement. c'est-

-à-dire, si le Magnétisé endormi était, permettez nous l'expression, plus qu'endormi, s'il était arrivé à l'état du Somnambulisme.

Mr. Dupotet dont il a déjà été question plusieurs fois, proposa, le 1 9bre 1826, à la commission de la rendre témoin d'expériences dans les quelles il mettrait dans toute son évidence la réalité du Somnambulisme Magnétique. Il s'engageait, et nous avons sa promesse signée par lui, à produire à volonté, et hors de la portée de la vue des individus mis par lui en Somnambulisme, des mouvemens convulsifs dans une partie quelconque de leur corps, par le fait seulement de la direction de son doigt vers cette partie. Il regardait ces convulsions comme le signe certain de l'existence du Somnambulisme. La commission profita de la présence de Bd. Chamet, (pag. 25.), pour faire sur lui les expériences d'après les quelles elle pourrait éclaircir cette question. En consequence, Mr. Dupotet l'ayant mis en somnambulisme, dirigea un doigt en pointe vers les siens, on en approcha même une tige métallique, aucun effet convulsif ne fut produit. Un doigt du Magnétiseur fut dirigé de nouveau vers ceux du Magnétisé; on vit dans les doigts index & médius des deux mains un leger mouvement semblable à la convulsion déterminée par la pile galvanique. Six minutes après, le doigt du Magnétiseur dirigé vers le poignet gauche imprima à cette partie un mouvement complet de convulsion, et c'est alors que le Magnétiseur annonça que dans cinq minutes on ferait tout ce que l'on voudrait de cet homme. Alors Mr. Marc, placé derrière ce dernier indiqua que le Magnétiseur devait chercher à agir sur l'index droit: il dirigea le sien vers cette partie, & c'est le gauche et la cuisse du même côté qui entrèrent en convultion. Plus tard on dirigea les doigts

vers les orteils, aucun effet ne fut produit. On exécuta des passes antérieures. Messieurs Bourdois, Guersent & Gueneau de Mussy, dirigèrent successivement leurs doigts vers ceux du Magnétisé qui se contractèrent à leur approche. Plus tard on apperçut des mouvemens dans la main gauche vers laquelle cependant aucun doigt n'était dirigé. Enfin on suspendit toute expérience pour vérifier si les mouvements convulsifs n'avaient pas lieu quand on ne le Magnétisait pas; et ces mouvemens se renouvellaient, mais plus faiblement.

La commission en a conclu qu'il n'était pas besoin de l'approche des doigts du Magnétiseur pour produire des convulsions, bienque Mr. Dupotet ajoutât que lorsqu'elles ont commencé à avoir lieu, elles pouvaient se produire d'elles mêmes.

Melle Lemaitre, dont nous avons deja parlé P.16, lorsqu'il s'est agi de l'influence de l'imagination sur la production des phénomènes Magnétiques, a présenté aussi cette mobilité convulsive; mais tantôt, ces mouvemens, assez semblables pour leur prestesse à ceux que l'on éprouve par l'approche d'une pointe électrique, avaient lieu dans une partie, par suite de l'approche des doigts, tantot aussi sans que cette dernière condition eut été remplie; tantôt nous les avons vu arriver plus ou moins de temps après la tentative qu'on faisait pour les developper; tantôt ce phénomène a eu lieu plusieurs fois dans une séance, tantot il ne paraissait pas une seule fois; tantot l'approche des doigts vers une partie était suivie de convulsions dans un autre.

Un nouvel exemple de ce phénomène est celui qui nous a été fourni par Mr. Chalet, consul de france à Odessa. Mr. Dupotet le

le Magnétisa en notre présence, le 17 9bre 1826, il dirigea le doigt vers son oreille gauche, et aussitôt on apperçut un mouvement dans les cheveux qui sont derrière l'oreille, et que l'on attribua à la contraction des muscles de cette région; on renouvella des passes avec une seule main, sans diriger le doigt vers l'oreille, et on apperçut dans l'oreille un mouvement général et brusque d'ascension. Un doigt fut ensuite dirigé vers la même oreille et n'y produisit aucun effet.

C'est principalement sur Mr. Petit, âgé de 32 ans, instituteur à Athis, que les mouvemens convulsifs ont été déterminés avec le plus de précision par l'approche des doigts du Magnétiseur. Mr. Dupotet le présenta à la commission, le 10 août 1826, en lui annonçant que ce Mr. Petit, était très susceptible d'entrer en somnambulisme, & que dans cet état, lui Mr. Dupotet, pouvait à sa volonté, et sans l'exprimer par la parole, par la seule approche de ses doigts déterminer dans les parties que la commission aurait indiquées par écrit, des mouvemens convulsifs apparens. Il fut endormi très promptement; et c'est alors que la commission pour prévenir tout soupçon d'intelligence remit à Mr. Dupotet, une note rédigée en silence à l'instant même, et dans laquelle elle avait indiqué par écrit les parties qu'elle desirait qui entrassent en convulsion. Muni de cette instruction, il dirigea d'abord la main vers le poignet droit qui entra en convulsion; il se plaça ensuite derrière le Magnétisé et dirigea son doigt en premier lieu vers la cuisse gauche, puis vers le coude gauche, et enfin vers la tête. Ces trois parties furent presqu'aussitôt prises de mouvemens convulsifs. Mr. Dupotet dirigea sa jambe gauche vers celle du Magnétisé, celui-ci s'agita

de

de manière à ce qu'il fut sur le point de tomber. Mr. Dupotet dirigea ensuite son pied vers le coude droit de Mr. Petit, et ce coude droit s'agita; puis il porta son pied vers le coude & la main gauche, & des mouvemens convulsifs très forts se developpèrent dans tout le membre supérieur. Un des commissaires, Mr. Marc, dans l'intention de prévenir davantage encore toute espèce de supercherie, lui mit un bandeau sur les yeux; & les expériences précédentes furent répetées avec une legère différence dans le résultat. D'après l'indication mimique & instantanée d'un ou deux d'entre nous, Mr. Dupotet dirigea son doigt vers la main gauche: à son approche les deux mains s'agitèrent. On désira que l'action se portât à la fois sur les deux membres inférieurs. D'abord les doigts furent approchés sans résultat. Bientot le somnambule remua d'abord les mains, puis se recula, puis agita les pieds. Quelques momens plus tard, le doigt approché de la main, la fit retirer & produisit une agitation générale. Messieurs Thillaye & Marc dirigèrent les doigts sur diverses parties du corps, & provoquèrent quelques mouvemens convulsifs. Ainsi: Monsieur Petit a toujours eu par l'approche des doigts, des mouvemens convulsifs soit qu'il ait eu ou qu'il n'ait pas eu un bandeau sur les yeux; et ces mouvemens ont été plus marqués quand on a dirigé vers les parties soumises aux expériences, une tige métallique telle qu'une clef ou une branche de lunettes. En résultat, la commission quoique témoin de plusieurs cas dans lesquels cette faculté contractile a été mise en jeu par l'approche des doigts ou de tiges métalliques, a besoin de nouveaux faits pour apprécier ce phénomène sur la constance & la valeur duquel elle ne se croit pas assez éclairée pour se prononcer.

Réduits parconséquent à nous en rapporter à notre inquiète surveillance, nous avons poursuivi nos recherches, et multiplié nos observations en redoublant de soins, d'attention & de méfiance.

Vous vous rappelez peut être, Messieurs, les expériences qui furent faites en 1820, à l'hôtel-Dieu, en présence d'un grand nombre de Médecins dont quelques uns sont membres de cette academie, et sous les yeux du rapporteur qui seul en concevait le plan, en dirigeait tous les détails, et les consignait minute par minute sur un procès-verbal signé par chacun des assistans. Peut-être nous nous serions abstenus de vous en parler, sans une circonstance particulière qui nous fait un devoir de rompre le silence. On se rappelle qu'au milieu des discussions que la proposition de soumettre le Magnétisme animal à un nouvel examen, avait soulevées dans le sein de l'academie, un membre, qui du reste ne niait pas la réalité des phénomènes Magnétiques, avait avancé que tandis que les Magnétiseurs proclamaient la guérison de Mlle Samson, elle lui demandait à rentrer à l'hôtel-Dieu, ou ajoutait-il, elle était morte par suite d'une lésion organique jugée incurable par les hommes de l'art.

Cependant cette même Mlle Samson reparut, six ans après cette prétendue mort, et votre commission convoquée le 29 Xbre 1826, pour faire sur elle des expériences, voulut avant tout s'assurer si l'individu que lui présentait Mr Dupotet, dont d'ailleurs la bonne foi lui était parfaitement connue, était bien la même que celle qui 9 ans auparavant avait été Magnétisée à l'hôtel-Dieu. MM Bricheteau & Patissier qui avaient assisté à ces 1res expériences, eurent la complaisance de se rendre à l'invitation de la commission, & conjointement

avec les rapporteur, ils constatèrent & signèrent que c'était bien la même personne qui avait été le sujet des expériences faites à l'hôtel-Dieu en 1820, et qu'ils n'appercevaient en elle d'autre changement que celui qui annonce une amélioration notable dans sa santé.

L'Identité ainsi constatée, Melle Samson fut Magnétisée par Mr. Dupotet en présence de la commission. A peine les passes furent elles commencées que Melle Samson s'agita sur son fauteuil, se frotta les yeux, témoigna de l'impatience, se plaignit, et toussa d'une voix rauque qui rappela à M.M. Bricheteau, Patissier & au rapporteur, ce même timbre de voix qui les avait frappés en 1820, et qui alors, comme dans la circonstance présente, était pour nous l'indice du commencement de l'action du Magnétisme. Bientot elle frappa du pied, appuya sa tête sur sa main droite, et son fauteuil, et nous parut dormir. On lui souleva la paupière, et on vit comme en 1820, le globe de l'œil tourné convulsivement en haut. Plusieurs questions lui furent adressées et restèrent sans réponse; puis lorsqu'on lui en fit de nouvelles, elle fit des gestes d'impatience, & répondit avec mauvaise humeur qu'on ne devait pas la tourmenter; enfin, sans en avoir prévenu qui que ce fut, le rapporteur jetta sur le parquet une table et une buche qu'il avait placée sur cette table. quelques uns des assistans jettèrent un cri d'effroi, Melle Samson seule n'entendit rien, ne fit aucune espèce de mouvement, & continua à dormir après comme avant le bruit violent & improvisé. on la reveilla quatre minutes après en lui frottant les yeux circulairement avec les pouces. Alors la même buche fut jettée à l'improviste sur le parquet, le bruit fit tressaillir la—

la Magnétisée qui alors était éveillée; elle se plaignit vivement du sentiment de la peur qu'on venait de lui causer, tandis que six minutes auparavant elle avait été insensible à un bruit beaucoup plus fort.

Vous avez tous également entendu parler d'un fait qui a fixé dans le temps l'attention de la Section de chirurgie, et qui lui a été communiqué dans la séance du 16 avril 1829, par Mr. Jules Cloquet. La commission a cru devoir le consigner ici comme une des preuves les moins équivoques de la force du sommeil Magnétique. Il s'agit d'une dame P××××, âgée de 64 ans, demeurant rue St. Denis, No. 151, qui consulta Mr. Cloquet, le 8 avril 1829, pour un cancer ulcéré qu'elle portait au sein droit depuis plusieurs années et qui était compliqué d'un engorgement considérable des ganglions axillaires correspondans. Mr. Chapelain, médecin ordinaire de cette dame, qui la Magnétisait depuis quelques mois dans l'intention, disait-il, de dissoudre l'engorgement du sein, n'avait pu obtenir d'autre résultat sinon de produire un sommeil très profond, pendant lequel la sensibilité paraissait anéantie, les idées conservant toute leur lucidité. Il proposa à Mr. Cloquet de l'opérer pendant qu'elle serait plongée dans le sommeil Magnétique. Ce dernier qui avait jugé l'opération indispensable y consentit; et le jour fut fixé pour le dimanche suivant, 12 avril. La veille & l'avant veille, cette dame fut Magnétisée plusieurs fois par Mr. Chapelain, qui la disposait lorsqu'elle était en somnambulisme à supporter sans crainte l'opération, qui l'avait même amenée à en causer avec sécurité, tandis qu'à son réveil, elle en repoussait l'idée avec horreur.

Le jour fixé pour l'opération, Mr. Cloquet en arrivant à

10h. 1/2 du matin, trouva la malade habillée et assise dans un fauteuil, dans l'attitude d'une personne paisiblement livrée au sommeil naturel. Il y avait à peu près une heure qu'elle était revenue de la messe qu'elle entendait habituellement à la même heure; Mr. Chapelain l'avait mise dans le sommeil Magnétique depuis son retour, la malade parla avec beaucoup de calme de l'opération qu'elle allait subir. Tout étant disposé pour l'opérer, elle se deshabilla elle même, & s'assit sur une chaise.

Mr. Chapelain soutint le bras droit. Le bras gauche fut laissé pendant sur le côté du corps. Mr. Pailloux, élève interne de l'hôpital St. Louis, fut chargé de présenter les instrumens, & de faire les ligatures. Une première incision partant du creux de l'aisselle fut dirigée au dessus de la tumeur jusqu'à la face interne de la mamelle. La 2e commencée au même point cerna la tumeur par en bas, et fut conduite à la rencontre de la première: les ganglions engorgés furent disséqués avec précaution à raison de leur voisinage de l'artère axillaire, et la tumeur fut extirpée. La durée de l'opération a été de 10 à 12 minutes.

Pendant tout ce temps, la malade a continué à s'entretenir tranquillement avec l'opérateur, et n'a pas donné le plus leger signe de sensibilité: aucun mouvement dans les membres ou dans les traits, aucun changement dans la respiration ni dans la voix, aucune émotion, même dans le pouls, ne se sont manifestés: la malade n'a pas cessé d'être dans l'état d'abandon & d'impassibilité automatiques où elle était quelques minutes avant l'opération. On n'a pas été obligé de la contenir, on s'est borné à la soutenir. Une ligature a été appliquée sur l'artère thoracique latérale, ouverte pendant l'extraction des ganglions: la plaie étant réunie par des emplatres agglutinatifs,

et pansée; l'opérée fut mise au lit toujours en état de somnambulisme dans le quel on l'a laissée 48 heures. Une heure après l'opération, il se manifesta une legère hémorragie qui n'eut pas de suite. Le premier appareil fut levé le mardi suivant 14, la plaie fut nettoyée & pansée de nouveau; la malade ne témoigna aucune sensibilité ni douleur; le pouls conserva son ritthme habituel.

Après ce pansement, Mr. Chapelain réveilla la malade dont le sommeil somnambulique durait depuis une heure avant l'opération, c'est-à-dire, depuis deux jours. Cette dame ne parut avoir aucune idée, aucun sentiment de ce qui s'était passé; mais en apprenant qu'elle avait été opérée, et voyant ses enfans autour d'elle, elle en éprouva une très vive émotion que le Magnétiseur fit cesser en l'endormant aussitôt.

La Commission a vu dans ces deux observations la preuve la plus évidente de l'abolition de la sensibilité pendant le somnambulisme, et elle déclare que bien qu'elle n'ait pas été temoin de la dernière, elle la trouve empreinte d'un tel caractère de vérité, elle lui a été attestée & répetée par un si bon observateur qui l'avait communiquée à la section de chirurgie, qu'elle n'a pas craint de vous la présenter comme le témoignage le moins contestable de cet état de torpeur et d'engourdissement provoqué par le Magnétisme.

Au milieu des expériences dans les quelles la commission avait cherché a apprécier cette faculté de mettre en mouvement sans contact la contractilité des muscles de Mr. Petit d'Athis, (p.33) d'autres essais se faisaient sur lui pour observer la clairvoyance, c'est-à-dire la vision à travers les paupières fermées, dont on disait qu'il était doué pendant le somnambulisme.

Le Magnétiseur nous avait annoncé que son somnambule reconnaitrait entre douze pièces de monnaie celle que lui M.r Dupotet aurait tenue dans sa main. Le rapporteur y plaça un écu de 5 fr. au millésime de l'an 13, & le mêla ensuite à 12 autres qu'il rangea en cercle sur une table. M.r Petit désigna une des ces pièces; mais elle était au millésime de 1812. Ensuite, on lui présenta une montre dont on avait dérangé les aiguilles afin qu'elles n'indiquassent pas l'heure actuelle, & deux fois desuite M.r Petit fut dans l'erreur sur l'indication de leur direction. On a voulu expliquer ces mécomptes en nous disant que M.r Petit perdait de sa lucidité depuis qu'il était Magnétisé moins souvent; et pourtant dans la même séance, le rapporteur a fait avec lui une partie de piquet, il a souvent cherché à le tromper en annonçant une carte ou une couleur pour une autre, et la mauvaise foi du rapporteur n'a pas empêché M.r Petit de jouer juste, et de savoir la couleur du point de son adversaire. Nous devons ajouter que chaque fois que l'on a interposé un corps, une feuille de papier, un carton entre les yeux & l'objet à désigner, M.r Petit n'a pu rien distinguer.

Si ces épreuves eussent été les seules dans lesquelles nous eussions cherché à reconnaître cette clairvoyance, nous en aurions conclu que ce somnambule ne la possédait pas; mais cette faculté parut dans tout son jour dans l'expérience suivante, et cette fois le succès répondit entièrement à ce que nous avait annoncé M.r Dupotet.

M.r Petit fut Magnétisé le 15 Mars 1826, par lui à 8 h. 1/2 du soir, et endormi à peu près en une minute. Le président de la commission, M.r Bourdois, s'assura que le nombre des pulsations

avait depuis qu'il était endormi, diminué de 22 par minute, et que le pouls avait même quelque chose d'irrégulier. Mr. Dupotet après avoir mis un bandeau sur les yeux du somnambule dirige sur lui à plusieurs reprises ses doigts en pointe à deux pieds environ de distance. Aussitôt il se manifeste dans les mains et dans les bras vers lesquels était dirigée l'action, une contraction violente. Mr. Dupotet ayant également approché ses pieds de ceux de Mr. Petit, toujours sans contact, celui-ci les retire avec vivacité. Il se plaint d'éprouver dans les membres sur lesquels l'action s'était portée une vive douleur et une chaleur brûlante. Mr. Bourdois essaie de produire les mêmes effets. Il les obtient également, mais avec moins de promptitude, et à un degré plus foible.

Ce point bien établi, on s'occupe de reconnaître la clairvoyance du somnambule. Celui-ci ayant déclaré qu'il ne pouvait voir avec le bandeau, on le lui retire; mais alors toute l'attention se porte à constater que les paupières sont exactement fermées. A cet effet, on tient presque constament pendant les expériences une lumière au devant des yeux de Mr. Petit, à la distance d'un ou deux pouces; & plusieurs personnes eurent les yeux presque continuellement fixés sur les siens. Aucune ne put appercevoir le moindre écartement entre les paupières. Mr. Ribes fit même remarquer que leurs bords étaient superposés de manière que les cils se croisaient.

On examine aussi l'état des yeux, on les ouvre de force sans que le somnambule s'éveille; et l'on remarque que la prunelle est portée en bas, et dirigée vers le grand angle de l'œil.

Après ces observations préliminaires, on procède à vérifier les

phénomènes de la vision avec les yeux fermés.

Mr. Ribes, membre de l'académie, présente un catalogue qu'il tire de sa poche. Le somnambule après quelques efforts qui paraissent le fatiguer, lit très-distinctement ces mots: Lavater. Il est bien difficile de connaître les hommes. Ces derniers mots étaient imprimés en caractères très fins. On lui met sous les yeux un passe-port, il le reconnait, et le désigne sous le nom de passe homme. Quelques instans après, on substitue au passe port un port-d'armes que l'on sait être presqu'en tout semblable au passe port, et on le lui présente du côté blanc. Mr. Petit peut seulement reconnaître que c'est une pièce encadrée et assez semblable à la première on le retourne. Alors, après quelques instans d'attention, il dit ce que c'est, et lit distinctement ces mots: De par le Roi, et à gauche port d'armes. On lui montre encore une lettre ouverte: il dit ne pouvoir la lire, n'entendant pas l'anglais; c'était en effet une lettre anglaise.

Mr. Bourdois tire de sa poche une tabatière sur la quelle était un camée encadré en or. Le somnambule ne peut d'abord le voir distinctement; le cadre d'or l'éblouissait, disait-il. quand on eut couvert le cadre avec les doigts, il dit voir l'emblème de la fidélité. Pressé de dire quel était cet emblème, il ajoute: je vois un chien, il est comme dressé devant un autel. C'est là en effet ce qui était représenté.

On lui présente une lettre fermée: il ne peut rien découvrir du contenu. Il suit seulement la direction des lignes avec le doigt: mais il lit fort bien l'adresse quoiqu'elle contint un nom assez difficile: à Mr. de Rockenstrots.

Toutes ces expériences fatiguaient extrêmement Mr. Petit. On le laissa un instant reposer; puis comme il aime beaucoup le jeu, on lui

proposa, pour le délasser, de faire une partie de cartes. Autant les expériences de pure curiosité semblent le contrarier, et le fatiguer, autant il fait avec aisance et dextérité ce qui lui fait plaisir, et ce à quoi il se porte de son propre mouvement.

Un des assistans, Mr. Raynal, ancien inspecteur de l'université, fit avec Mr. Petit un cent de piquet, et perdit. celui-ci maniait les cartes avec la plus grande agilité, et sans jamais se tromper. On essaya plusieurs fois inutilement de le mettre en défaut en soustrayant ou en changeant des cartes; il comptait avec une surprenante facilité le nombre de points marqués sur la carte à marquer de son adversaire.

Pendant tout ce temps on n'avait cessé d'examiner les yeux, et de tenir auprès d'eux une lumière; on les avait toujours trouvés exactement fermés; on remarqua que le globe de l'œil semblait néanmoins se mouvoir sous la paupière et suivre les divers mouvemens des mains. Enfin, Mr. Bourdois déclara que selon toutes les vraisemblances humaines, et autant qu'on en pouvait juger par les sens, les paupières étaient exactement closes.

Pendant que Mr. Petit faisait une 2e partie de piquet, Mr. Dupotet, sur l'invitation de Mr. Ribes, dirigea par derrière, la main vers son coude; la contraction précédemment observée eut lieu de nouveau. Puis sur la proposition de Mr. Bourdois, il le Magnétisa par derrière, et toujours à plus d'un pied de distance dans l'intention de l'éveiller. L'ardeur que le somnambule portait au jeu, combattait cette action, et faisait que sans le réveiller, elle le gênait et le contrariait. Il porta plusieurs fois la main derrière la

tête, comme s'il y souffrait. Il tomba enfin dans un assoupissement qui paraissait être un sommeil naturel assez léger: et quelqu'un lui ayant parlé dans cet état, il s'éveilla comme en sursaut. Peu d'instans après, Mr. Dupotet, toujours placé près de lui & à quelque distance le plongea de nouveau dans le sommeil Magnétique, et les expériences recommencèrent. Mr. Dupotet désirant qu'il ne restât aucune ombre de doute sur la nature d'une action physique exercée à volonté sur le somnambule, proposa de mettre à Mr. Petit, tel nombre de bandeaux que l'on voudrait, et d'agir sur lui dans cet état. On lui couvrit, en effet, la figure jusqu'aux narines avec plusieurs cravates; on tamponna avec des gants la cavité formée par la proéminence du nez, et on recouvrit le tout d'une cravate noire descendant en forme de voile, jusqu'au col. Alors on recommença de nouveau & de toutes les manières, les essais d'action à distance; et constamment les mêmes mouvemens se manifestèrent dans les parties vers lesquelles la main ou le pied étaient dirigés.

Après ces nouvelles épreuves, Mr. Dupotet ayant ôté à Mr. Petit ses bandeaux fit avec lui une partie d'écarté pour le distraire. Il joua avec la même facilité qu'auparavant et gagna encore. Il mettait tant d'ardeur à son jeu qu'il resta insensible à l'influence de Mr. Bourdois qui essaya inutilement pendant qu'il jouait, d'agir sur lui par derrière, et de lui faire exécuter un commandement volontaire.

Après sa partie, le somnambule se leva, se promena à travers le salon, écartant les chaises qui se trouvaient sur son passage, et alla s'asseoir à l'écart pour se reposer quelque temps loin des curieux & des expérimentateurs qui l'avaient fatigué. Là Mr. Dupotet le

réveilla à plusieurs pieds de distance; mais ce réveil ne fut pas complet à ce qu'il paraît, car quelques instans après il s'assoupit. Il fallut faire de nouveaux efforts pour le réveiller complètement.

Éveillé, il a dit ne conserver aucun souvenir de ce qui s'était passé pendant son sommeil.

À coup sûr, si, comme Mr. Bourdois l'a consigné à part sur le procès-verbal de cette séance, la constante immobilité des paupières et leurs bords superposés de manière que les cils paraissaient entrecroisés, sont des garanties suffisantes de la clairvoyance de ce sommambule à travers les paupières, il est impossible de refuser si non sa croyance, au moins son étonnement à tout ce qui s'est passé dans cette séance & de ne pas desirer être témoin de nouvelles expériences pour pouvoir fixer son opinion sur l'existence & la valeur du Magnétisme animal.

Le vœu exprimé à cet égard par notre président n'a pas tardé à recevoir son exécution chez trois sommambules qui, outre cette clairvoyance observée sur le précédent, ont présenté des preuves d'une intuition, et d'une prévision très remarquables, soit pour eux, soit pour d'autres.

Ici la sphère paraît s'agrandir; il ne s'agit plus de satisfaire une simple curiosité, de chercher à s'assurer s'il existe un signe qui puisse faire prononcer que le sommambulisme a ou n'a pas lieu, si un sommambule peut lire les yeux fermés, se livrer pendant son sommeil à des combinaisons de jeux plus ou moins compliquées; questions curieuses, intéressantes, dont la solution, celle de la dernière surtout, est, comme spectacle, un phénomène très extraordinaire; mais qui en véritable intérêt, et surtout en espérances sur le

parti qu'en peut tirer la médecine sont infiniment au dessous de celles dont la commission va vous donner connaissance.

Il n'est personne parmi vous, Messieurs, qui dans tout ce qu'on a pu lui citer du Magnétisme, n'ait entendu parler de cette facilité qu'ont certains somnambules, non seulement de préciser le genre de maladies dont ils sont affectés, la durée, l'issue de ces maladies; mais encore le genre, la durée, et l'issue des maladies des personnes avec les quelles on les met en rapport. Les trois observations suivantes, nous ont paru tellement importantes que nous avons cru devoir vous les faire connaître dans leur entier, comme présentant des exemples fort remarquables de cette intuition & de cette prévision; vous y trouverez en même temps la réunion de divers phénomènes qui n'ont pas été observés chez les autres Magnétisés.

Paul Villagrand, étudiant en droit, né à Magnac Laval, (haute vienne), le 18 Mai 1803, fut frappé le 25 Décembre 1825, d'une attaque d'apoplexie qui fut suivie de la paralysie de tout le côté gauche du corps. Après 17 mois de divers traitemens par l'acupuncture, un séton à la nuque, douze moxas le long de la colonne vertébrale, traitemens qu'il suivit soit chez lui, soit à la maison de santé, soit à l'hospice de perfectionnement, et dans le cours des quels il eut deux nouvelles attaques, fut admis le 8 avril 1827, dans l'hôpital de la charité. Bien qu'il eût éprouvé un soulagement notable des moyens mis en usage avant son entrée dans cet hôpital, il marchait avec des béquilles sans pouvoir s'appuyer sur le pied gauche. Le bras du même coté exécutait bien divers mouvemens; mais Paul ne pouvait le lever vers la tête. Il y voyait à peine de l'œil droit, et avait l'ouïe très dure des deux oreilles.

c'est dans cet état qu'il fut confié aux soins de notre collègue Mr. Fouquier qui outre la paralysie bien évidente, lui reconnut des symptomes, d'hypertrophie du cœur.

Pendant cinq mois, il lui administra l'extrait alcoolique de noix vomique, le fit saigner de temps en temps, le purgea, & lui fit appliquer des vesicatoires. Le bras gauche reprit un peu de force, les maux de tête auxquels il était sujet s'éloignèrent; et son état resta stationnaire jusques au 29 août 1827, époque à laquelle il fut Magnétisé pour la 1re fois par Mr. Foissac, d'après l'ordre & sous la direction de Mr. Fouquier, Dans cette 1re séance il éprouva une sensation de chaleur générale, puis des soubresauts dans les tendons. Il s'étonna d'être envahi, pour ainsi dire, par une envie de dormir, se frotta les yeux pour la dissiper, fit des efforts visibles et infructueux pour tenir ses paupières ouvertes, enfin, sa tête tomba sur la poitrine, et il s'endormit. A dater de ce moment, la surdité et le mal de tête ont cessé. Ce n'est qu'à la 9e. séance que le sommeil devint profond; et c'est à la 10e. qu'il répondit par des sons inarticulés aux questions qu'on lui adressa; plus tard, il annonça qu'il ne pourrait guérir qu'à l'aide du Magnétisme, et il se prescrivit la continuation des pilules d'extrait de noix vomique, des synapismes & des bains de barèges. Le 25 7bre, la commission se rendit à l'hôpital de la charité, fait deshabiller le malade, & constata que le membre inférieur gauche était manifestement plus maigre que le droit, que la main droite serrait beaucoup plus fort que la gauche, que la langue tirée hors la bouche etait portée vers la commissure droite & que dans la buccination, la joue droite était plus bombée que la gauche.

On Magnétisa alors Paul qui ne tarda pas à entrer en somnambulisme. Il récapitula ce qui était relatif à son traitement, et prescrivit que dans le jour même on lui appliquat un synapisme à chaque jambe pendant 1 h. ½ ; que le lendemain on lui fit prendre un bain de Barèges, et qu'en sortant du bain, on lui mit des synapismes pendant 12 h. sans interruption, tantot à une place, tantot à une autre, Que le surlendemain, après avoir pris un second bain de Barèges, on lui tirat une palette & demie de sang par le bras droit. Enfin il ajouta qu'en suivant ce traitement, le 28, c'est-à-dire trois jours après, il marcherait sans béquilles en sortant de la séance où il dit qu'il faudrait encore le Magnétiser. On suivit le traitement qu'il avait indiqué; et au jour dit, le 28 7bre, la commission vint à l'hôpital de la charité. Paul se rendit appuyé sur ses béquilles à la salle des conférences où il fut Magnétisé comme de coutume & mis en somnambulisme. Dans cet état, il assura qu'il retournerait à son lit sans béquilles, sans soutien. A son réveil, il demanda ses béquilles, on lui répondit qu'il n'en avait plus besoin. En effet il se leva se soutient sur la jambe paralysée, traversa la foule qui le suivait, descendit la marche de la chambre d'expériences, traversa la 2e cour de la charité, monta deux marches; et arrivé au bas de l'escalier, il s'assit. Après s'être reposé deux minutes, il monta à l'aide d'un bras et de la rampe les 24 marches de l'escalier qui conduit à la salle où il couche, il alla à son lit sans appui, s'assit encore un moment, et fait ensuite une nouvelle promenade dans la salle, au grand étonnement de tous les malades qui jusqu'alors l'avaient toujours vu cloué dans son lit. A dater de ce jour, Paul ne reprit plus ses béquilles.

La commission se réunit encore le 11 8bre suivant, à l'hôpital de la charité. On le Magnétisa, et il annonça qu'il serait complètement guéri à la fin de l'année si on lui établissait un seton deux pouces au dessous de la région du cœur. Dans cette séance on le pinça à plusieurs reprises, on lui enfonça une épingle à une ligne de profondeur dans le sourcil, et dans le poignet sans qu'il donnat aucun signe de sensibilité.

Le 16 Octobre Mr. Fouquier, reçut du conseil général des hospices une lettre qui l'invitait à suspendre les expériences Magnétiques qu'il avait commencées à l'hôpital de la charité. On fut donc obligé d'interrompre ce traitement Magnétique, dont ce paralysé ne pouvait, disait il, assez louer l'efficacité. Mr. Foissac le fit sortir de l'hôpital, et le plaça rue des petits augustins, N°. 18, dans une chambre particulière où il continua son traitement.

Le 29 du même mois, la commission se rendit chez le malade, pour examiner les progrès de sa guérison, mais avant de le Magnétiser, elle constata que la marche avait lieu sans béquilles, et qu'elle paraissait plus assurée que dans la précédente séance. Ensuite on lui fit essayer ses forces au dynamomètre. Pressé par la main droite l'aiguille marqua trente Kilogrammes, & de la main gauche 12. Les deux mains réunies la firent monter à 31, On le Magnétisa; en quatre minutes le somnambulisme se déclara, et Paul assura qu'il serait totalement guéri le 1er janvier, On essaya ses forces: la main droite fait monter l'aiguille du dynamomètre à 29 Kilogrammes (un de moins qu'avant le sommeil), la main gauche, (la paralysée), à 26, 14 de plus qu'avant le sommeil et les deux mains réunies à

45, 14 de plus qu'avant.

Toujours dans le somnambulisme, il se lève pour marcher, & il franchit vivement l'espace; il saute à cloche pied sur le pied gauche. Il se met à genou sur le genou droit: il se relève en se soutenant par la main gauche sur un assistant, et en faisant porter sur le genou gauche tout le poids de son corps. Il prend & soulève Mr. Chillaye, le fait tourner sur lui même, et se rasseoit l'ayant sur ses genoux. Il tire de toute sa force le dynamomètre & fait monter l'échelle de traction à 16 myriagrammes. Sur l'invitation qu'on lui fait de descendre l'escalier, il quitte brusquement son fauteuil, prend le bras de Mr. Foissac, qu'il quitte à la porte, descend & remonte les marches 2 à 2, 3 à 3, avec une rapidité convulsive, qu'il modère cependant quand on lui dit de les franchir une à une. Aussitôt qu'il est réveillé, il perd cette augmentation étonnante de ses forces; alors en effet le dynamomètre ne marque plus que trois myriagrammes 3/4, c'est-à-dire 12 1/4 moins qu'avant le réveil. Sa démarche est lente, mais assurée, il ne peut soutenir le poids de son corps sur la jambe gauche, (la paralysée), et il essaie inutilement de soulever Mr. Foissac.

Nous devons noter, Messieurs, que peu de jours avant cette dernière expérience, ce malade avait perdu 2 livres & demie de sang, qu'il avait encore deux vésicatoires aux jambes, un séton à la nuque, un autre à la poitrine; vous reconnaitrez par conséquent avec nous quelle prodigieuse augmentation de forces le Magnétisme avait développé dans les organes malades, celle des organes sains restant la même, puisque pendant tout le temps qu'a duré le somnambulisme la force totale du corps avait été plus que quadruplée.

Paul renonça par la suite à tout traitement médical. Il voulut seulement qu'on se bornât à le Magnétiser; et, vers la fin de l'année, comme il témoignait le desir d'être mis & maintenu pendant 8 jours en somnambulisme pour que sa guérison fut complétée le 1.er janvier, il fut Magnétisé le 25 X.bre, et à dater de ce jour il resta en somnambulisme jusqu'au 1.r janvier.

Pendant ce temps il fut à des intervalles inégaux, éveillé environ 12 heures; & dans ces courts momens de réveil on lui laissait croire qu'il n'était endormi que depuis quelques heures. Pendant tout son sommeil ses fonctions digestives se firent avec un surcroit d'activité.

Il était endormi depuis trois jours lorsque accompagné de M.r Foissac, il partit à pied le 28 X.bre de la rue mondovi et alla trouver M.r Fouquier, à l'hôpital de la charité où il arriva à 9 heures. Il y reconnut les malades auprès des quels il était couché avant sa sortie, les élèves qui faisaient le service dans la salle, et il lut les yeux fermés, un doigt étant appliqué sur chaque paupière quelques mots qui lui furent présentés par M.r Fouquier. Tout ce dont nous étions les témoins nous parut si étonnant que la commission voulant suivre jusqu'à la fin l'histoire de ce Somnambule, se réunit de nouveau le 1.er janvier, chez M.r Foissac, où elle trouva Paul endormi depuis le 25 X.bre. Il avait supprimé 15 jours auparavant les sétons de la nuque & de la poitrine, et s'était fait établir au bras gauche un cautère qu'il devait conserver toute la vie. Il déclarait, du reste, qu'il était guéri, qu'en ne commettant aucune imprudence, il arriverait à un âge avancé, et qu'il succomberait à une attaque d'apoplexie. (Toujours endormi), il sort de chez M.r Foissac, il marche & court dans la rue d'un pas ferme & assuré, A son retour il porte avec la plus grande

facilité une personne présente qu'il n'avait pu qu'avec peine soulever avant d'être endormi.

Le 12 janvier la commission se rassembla de nouveau chez Mr. Foissac où se trouvaient Mr. E. Lazcase député, Mr. De..x.x.x, aide-decamp du Roi, & Mr. Ségalas. membre de l'académie. Mr. Foissac, nous annonça qu'il allait endormir Paul, que dans cet état de somnambulisme, on lui appliquerait un doigt sur chaque oeil fermé, & que malgré cette occlusion complète des paupières il distinguerait la couleur des cartes, qu'il lirait le titre d'un ouvrage & quelques mots ou lignes indiqués au hazard dans le corps même de l'ouvrage. Au bout de deux minutes de manœuvres Magnétiques. Paul est endormi. Les paupières étant tenues fermées, constamment, & alternativement par M.M. Fouquier, Itard, Marc & le Rapporteur, on lui présente un jeu de cartes neuves, dont on brise la bande de papier portant le timbre de la regie, on les mêle, & Paul reconnait facilement & successivement les roi de pique, as de trefle, dame de pique, neuf de trefle, sept de carreau, dame de carreau, & huit de carreau.

On lui présente, ayant les paupières tenues fermées par Mr. Segalas, un volume que le Rapporteur avait apporté. Il lit sur le titre histoire de France. (1) Il ne peut lire les 2 lignes intermediaires & lit sur la cinquième le nom seul Anquetil, qui y est précédé de la préposition par. On ouvre le livre à la page 89, et il lit à la 1re ligne 11 le nombre de ses...... il passe le mot troupes, & continue. Au moment où

(1.) histoire de France depuis les Gaulois jusques à la mort de Louis XVI, par Anquetil 13 vol: 8° Paris 1817. – Le passage lu par Paul est à la pag. 89, du 7e Volume.

on le croiait le plus occupé des plaisirs du carnaval.... il lit également le titre courant Louis; mais ne peut lire le chiffre romain qui le suit. On lui présente un papier sur le quel on a écrit les mots agglutination et Magnétisme animal. Il épele le 1.er & prononce les 2 autres. Enfin on lui a présenté le procès verbal de cette séance, il en a lu assez distinctement la date et quelques mots plus lisiblement écrits que d'autres. Dans toutes ces expériences les doigts ont été appliqués sur la totalité de la commissure de chaque œil, en pressant de haut en bas la paupière supérieure sur l'inferieure, et nous avons remarqué que le globe de l'œil avait été dans un mouvement constant de rotation et paraissait se diriger vers l'objet soumis à la vision.

Le 2 février, Paul fut mis en somnambulisme chez M.rs Scribe, & Brémard, Négts, rue St honoré. Le Rapporteur de la commission était le seul membre présent à l'expérience. On ferma les paupières comme dans la précédente, et Paul lut dans l'ouvrage intitulé les mille & une nuits, le titre, le mot préface et la 1.re ligne de cette préface moins le mot peu. On lui présenta aussi un volume intitulé Lettres de deux amies, par m.me Campan. Il distingua sur une estampe la figure de Napoléon, il en montra les bottes, & dit qu'il y voyait 2 femmes. Ensuite il lut couramment les 4 1.res lignes de la page 3 à l'exception du mot raviver. Enfin, il reconnut sans les toucher quatre cartes qu'on lui présenta successivement deux à deux, ce sont le roi de pique & le 8 de cœur, la dame & le roi de trefle.

Dans une autre séance qui eut lieu le 13 Mars suivant, Paul essaya inutilement de distinguer différentes cartes qu'on lui appliqua sur l'épigastre; mais il lut encore les yeux fermés dans un livre

ouvert au hazard, et cette fois ce fut M.r Jules Cloquet qui lui boucha les paupières. Le Rapporteur écrivit aussi sur un morceau de papier les mots Maximilien Robespierre, qu'il lut également bien.

Les conclusions à tirer de cette longue & curieuse observation, sont faciles. Elles découlent naturellement de la simple exposition des faits que nous vous avons rapportés, et nous les établissons de la manière suivante: 1.o un malade qu'une médecine rationnelle faite par un des praticiens les plus distingués de la capitale n'a pu guérir de la paralysie, trouve sa guérison dans l'emploi du Magnétisme, et dans l'exactitude avec laquelle on suit le traitement qu'il se prescrit lui même quand il est en somnambulisme. 2.o dans cet état ses forces sont notablement augmentées, 3.o il nous donne la preuve la plus irrécusable qu'il lit ayant les yeux fermés, 4.o Enfin il prévoit l'époque de sa guérison, et cette guérison arrive.

L'observation suivante nous montrera cette prévision encore plus développée, chez un homme du peuple tout à fait ignorant, et qui à coup sur n'avait jamais entendu parler du Magnétisme.

Pierre Cazot, âgé de 20 ans, ouvrier chapelier, né d'une mère épileptique, était sujet depuis dix ans, à des attaques d'épilepsie qui se renouvellaient 5 ou 6 fois par semaine, lorsqu'il entra à l'hôpital de la charité dans les 1.ers jours du mois d'aout 1827. Il fut soumis desuite au traitement du Magnétisme, s'endormit à la 3.e séance, & devint somnambule à la 10.e qui eut lieu le 19 août. Ce fut alors à 9 h. du matin qu'il annonça que le jour même à 4 h. après midi il aurait une attaque d'épilepsie; mais qu'on pouvait la prévenir si on le Magnétisait un peu auparavant. On préféra vérifier l'exactitude de sa

prévision, & aucune précaution ne fut prise pour s'y opposer. On se contenta de l'observer sans qu'il s'en doutât. A une heure il fut saisi d'une violente céphalalgie, à 3 heures il fut forcé de se mettre au lit; & à 4 heures précises l'accès éclata. Sa durée fut de 5 minutes. Le surlendemain Cazot étant en somnambulisme Mr. Fouquier lui enfonça à l'improviste une épingle d'un pouce de long entre l'index, et le pouce de la main droite; il lui perça avec la même épingle le lobe de l'oreille: on lui écarta les paupières et on frappa plusieurs fois la conjonctive avec la tête d'une épingle sans qu'il donnât le moindre signe de sensibilité.

La commission se rendit à l'hôpital de la charité le 24 août à 9 h. du matin pour suivre les expériences que Mr. Fouquier, l'un de ses membres avait le projet de continuer sur lui.

Mr. Foissac qui l'avait déjà Magnétisé se plaça en face, et à 6 pieds de distance de Cazot; il le fixa, ne fit aucun geste avec les mains, garda le silence le plus absolu, & Cazot s'endormit en 8 minutes. Trois fois on lui plaça sous le nez un flacon plein d'ammoniaque: sa figure se colora, la respiration s'accelera; mais il ne se reveilla pas. Mr. Fouquier lui enfonça dans l'avant bras, une épingle d'un pouce. On lui en introduisit une autre à une profondeur de deux lignes obliquement sous le sternum, une troisième obliquement aussi à l'épigastre, une quatrième perpendiculairement dans la plante du pied. Mr. Guersent le pinça à l'avant bras de manière à y laisser une ecchimose; Mr. Itard s'appuia sur sa cuisse de tout le poids de son corps. On chercha à provoquer le chatouillement en promenant sous le nez, sur les levres, sur les sourcils, les cils, le col et la plante du pied, un petit morceau de papier: rien ne put le reveiller. Nous le pressâmes

de questions.....Combien aurez vous encore d'accès? pendant un an. Savez vous s'ils seront rapprochés les uns des autres? non. En aurez vous un ce mois ci? J'en aurai un lundi 27 à trois heures, moins 20.m sera-t-il fort? il ne le sera pas la moitié de celui qui m'a pris dernièrement. Quel autre jour aurez vous un autre accès? Après un mouvement d'impatience il répond d'aujourd'hui en 15, c'est-à-dire, le 7 septembre. A quelle heure? à 6 heures moins 10 minutes du matin. La maladie d'un des enfans de Cazot, le força de sortir ce jour là même 24 Août, de la charité. Maison convint de l'y faire revenir le lundi 27 au matin pour observer l'accès qu'il avait annoncé devoir arriver le même jour, à 3 heures, moins vingt minutes. Le concierge ayant refusé de le recevoir lorsqu'il s'y présenta, Cazot se rendit chez M.r Foissac pour se plaindre de ce refus. Ce dernier préfera, nous à-t-il dit, dissiper cet accès par le Magnétisme, que d'en être seul témoin: nous n'avons pu, par conséquent constater l'exactitude de cette prévision. Mais il nous restait encore à observer l'accès annoncé pour le 7 Septembre & M.r Fouquier, qui fit entrer Cazot, le 6 à l'hôpital sous prétexte de lui donner des soins qu'il ne pouvait recevoir hors de l'établissement, le fit Magnétiser dans le courant de cette journée du 6 par M.r Foissac qui l'endormit par la force seule de sa volonté, & la fixité de son regard. Dans ce sommeil Cazot répéta que le lendemain il aurait une attaque à 6 heures, moins 10 minutes, & qu'on pourrait la prévenir s'il était Magnétisé un peu auparavant.

A un signal convenu & donné par M.r Fouquier, M.r Foissac, dont Cazot ignorait la présence le reveilla comme il l'avait endormi par la force seule de sa volonté, malgré les questions qu'on adressait à ce somnambule, & qui n'avaient pour d'autre but que de lui cacher

le moment où il devait être réveillé. Pour être témoin du second accès, la commission se réunit le 7 7bre, à 6 h. moins un quart du matin, dans la salle St. Michel de l'hôpital de la charité. Là elle apprit que la veille à 8 h. du soir Cazot avait été saisi d'une douleur de tête qui l'avait tourmenté toute la nuit, que cette douleur lui avait procuré la sensation d'un carillon, & qu'il avait eu des élancemens dans les oreilles. A six heures moins 10 minutes, nous fûmes témoins de l'accès épileptique caractérisé par la roideur & la contraction des membres, la projection répétée et saccadée de la tête en arrière, la courbure arquée du corps en arrière, la cloture convulsive des paupières, la rétraction du globe de l'œil vers le haut de l'orbite, les soupirs, les cris, l'insensibilité au pincement, le serrement de la langue entre les dents. Tout cet appareil de symptomes a duré 5 minutes pendant lesquelles il y a eu deux rémissions de quelques secondes chacune; et ensuite, il y a eu un brisement des membres, et une lassitude générale.

Le 10 septembre à 7 h. du soir, la commission se réunit chez Mr. Itard, pour continuer ses expériences sur Cazot. Ce dernier était dans le cabinet où la conversation s'est engagée & a été entretenue avec lui jusqu'à 7 h. 1/2, moment auquel Mr. Foissac arrivé depuis lui, et resté dans l'antichambre séparé de lui par deux portes fermées et à une distance de 12 pieds, commença à le magnétiser. Trois minutes après Cazot dit, je crois que Mr. Foissac est là, car je me sens abasourdi; Au bout de huit minutes il était complètement endormi. On le questionne et il assure de nouveau que de ce jour en trois semaines, le 1er octobre, il aura un accès épileptique à midi moins deux minutes.

Il s'agissait d'observer avec autant de soin que nous l'avions

fait le 7 Septembre, l'accès épileptique qui avait été prédit pour le 1er octobre. A cet effet la commission se rendit ce même jour à 11 h. 1/2, chez Mr. Georges, fabriquant de chapeaux rue des ménétriers, No. 17, où Cazot demeurait & travaillait. Nous apprimes de ce Mr. Georges, 1o. que Cazot est un ouvrier très rangé, d'une excellente conduite, et incapable soit par la simplicité de son esprit, soit par sa moralité de se prêter à une supercherie quelconque; que Cazot ne se sentant pas bien portant, était resté dans sa chambre & qu'il ne travaillait pas; qu'il n'avait pas eu d'accès d'épilepsie depuis celui dont la commission avait été témoin à l'hôpital de la charité; qu'il y avait dans ce moment auprès de Cazot un homme intelligent sur la véracité & la discrétion du quel on pouvait compter, que cet homme n'a point annoncé à Cazot qu'il avait prédit une attaque pour aujourd'hui; qu'il paraît prouvé que Mr. Foissac, a eu depuis le 10 Septembre des rélations avec le dit Cazot, sans qu'on puisse en inférer qu'il lui ait rappelé sa prédiction, & qu'au contraire le dit Mr. Foissac a paru attacher une très grande importance à ceque personne ne rappelat au dit Cazot, sa prédiction. Mr. Georges monte à midi moins cinq minutes dans une pièce située au dessous de celle où habite Cazot; et une minute après, il est venu nous prévenir que l'accès avait lieu. Nous sommes tous montés à la hâte, MM Guersent, Thillaye, Marc, Gueneau, de Mussy, Itard & le Rapporteur, au 6e. étage où, étant arrivés, la montre d'un des commissaires marquait midi moins une minute au temps vrai. Réunis au tour du lit de Cazot, nous avons trouvé l'accès épileptique carractérisé par les symptômes suivans. Roideur tetanique du tronc & des membres, renversement de la tête & par fois du tronc en

arrière, rétraction convulsive par en haut du globe des yeux dont on ne voit que le blanc, Injection très prononcée de la face & du col, Contraction des machoires, convulsions fibrillaires partielles des muscles de l'avant bras & du bras droit, Bientot après, opisthotonos tellement prononcé que le tronc était soulevé en arc de cercle, et que le corps n'avait d'autre appui que la tête et les pieds, lesquels mouvemens se sont terminés par une brusque détente. Peu de momens après cette attaque c'est-à-dire après une minute de relache, un nouvel accès semblable au précédent s'est déclaré. Il y a eu des sons inarticulés, la respiration était haletante, par secousses, le larinx s'abaissant & s'élevant rapidement, et le pouls battant de 132 à 160 fois. Il n'y a pas eu d'écume à la bouche, ni de contraction du pouce vers la face palmaire. Au bout de six minutes, l'accès s'est terminé par des soupirs, l'affaissement des membres, l'ouverture des paupières qui lui a permis de fixer les assistans d'un air étonné; et il nous a dit être courbaturé, surtout dans le bras droit

Quoique la commission ne put douter de l'action bien réelle que le Magnétisme produisait sur Cazot, même à son insçu & à une certaine distance, elle voulut encore en acquerir une preuve nouvelle. Et comme il avait été prouvé dans la dernière séance que Mr. Foissac avait eu avec lui des relations, dans lesquelles il aurait pu lui dire qu'il avait annoncé une attaque qui devait arriver le 1er 8bre, La commission voulut aussi en provoquant de nouvelles expériences sur Cazot, induire Mr. Foissac en erreur sur le jour ou son épileptique aurait l'attaque, qu'il aurait annoncée d'avance. Par ce moyen nous nous mettions à l'abri de toute espèce de connivence, à moins qu'on ne suppose qu'un homme que nous avons toujours vu probe & loyal voulut

s'entendre avec un homme sans éducation, sans intelligence pour nous tromper. Nous avouons que nous n'avons fait ni à l'un ni à l'autre cette injure, et nous rendons la même justice à M.M. Dupotet & Chapelain, dont nous avons eu plusieurs fois occasion de vous parler.

La commission se réunit donc dans le cabinet de M.r Bourdois le 5 8.bre à midi, heure à laquelle Cazot y arriva avec son enfant. M.r Foissac avait été invité à s'y rendre à midi ½, il arriva à l'heure dite, à l'insçu de Cazot, et resta dans le salon, sans aucune communication avec nous. On alla cependant lui dire par une porte dérobée que Cazot était assis sur un canapé éloigné de 10 pieds d'une porte fermée, et que la commission désirait qu'il l'endormît & l'éveillât à cette distance lui restant dans le salon, & Cazot dans le cabinet.

A midi 37 minutes, pendant que Cazot est occupé à la conversation à laquelle nous nous livrions, et qu'il examine les tableaux qui ornent le cabinet, M.r Foissac placé dans la pièce voisine commence ses manœuvres magnétiques, et nous remarquons qu'au bout de quatre minutes, Cazot clignotte légerement les yeux, qu'il a un air inquiet, et qu'enfin, il s'endort en 9 minutes. M.r Guersent, qui lui avait donné des soins à l'hôpital des enfans pour ses attaques d'épilepsie, lui demande s'il le reconnait? Réponse affirmative. M.r Itard lui demande quand il aura un autre accès? il répond que ce sera d'aujourd'hui en 4 semaines, (le 3 9.bre), à 4 h. 5 m. du soir, On lui demande ensuite quand il en aura un autre? Il répond après s'être recueilli et avoir hésité, que ce sera cinq semaines après le précédent qu'il vient d'indiquer, le 9 Décembre à 9 heures & demie du matin.

Le procès-verbal de cette séance ayant été lu en présence de M.r Foissac, pour qu'il le signât avec nous, nous avions voulu, comme il

a été dit ci-dessus l'induire en erreur; et en le lui lisant avant de le faire signer aux membres de la commission, le Rapporteur lut que le 1.er accès de Cazot aurait lieu le dimanche 4 9.bre tandis que le malade avait annoncé qu'il aurait lieu le samedi 3. Il le trompa également sur le second, & M.r Foissac prit note de ces fausses indications comme si elles étaient exactes; mais ayant, quelques jours après, mis Cazot en somnambulisme ainsi qu'il avait coutume de le faire pour dissiper ses maux de tête; il apprit de lui que c'était le trois & non le 4 qu'il devait avoir son accès, et il en avertit M.r Itard le 1.er 9.bre, croyant qu'il y avait eu erreur dans la rédaction de notre procès-verbal.

La commission prit pour observer l'accès du 3 9.bre, les précautions qu'elle avait prises pour examiner celui du 1.er 8.bre, elle se rendit à 4 heures du soir chez M.r Georges, elle apprit de lui, de sa femme, & d'un de ses ouvriers que Cazot avait travaillé comme de coutume toute la matinée jusques à 2 heures, et qu'en dinant il avait ressenti du mal de tête; que cependant il était descendu pour reprendre son travail; mais que le mal de tête augmentant, & qu'ayant eu un étourdissement, il était remonté chez lui et s'était étendu sur son lit où il s'est endormi. Alors MM. Bourdois, Fouquier et le Rapporteur montèrent, précédés de M.r Georges, vers la chambre de Cazot. M.r Georges y entra seul et le trouva profondement endormi, ce qu'il nous fit remarquer par la porte qui était entr'ouverte sur l'escalier. M.r Georges lui parla haut, le remua, le secoua par le bras sans pouvoir le réveiller, et à 4 h. 6 minutes au milieu des tentatives faites par M.r Georges pour le réveiller, Cazot a été saisi des principaux symptomes qui caractérisent un accès d'épilepsie, et semblables en tout à ce que nous avions observé sur lui précédemment.

Le second accès annoncé dans la séance du 6 8bre, pour le 9 Décembre c'est-à-dire deux mois auparavant a eu lieu à 9 h. 3/4, au lieu de 9 h. et demie un quart d'heure plus tard qu'il n'avait été prédit, et fut caractérisé par les mêmes phénomènes précurseurs, et par les mêmes symptomes que ceux des 7 7bre, 18 8bre, et 3 9bre.

Enfin le 11 février. Cazot fixa l'époque d'un nouvel accès au dimanche 22 avril midi 5 minutes; et cette annonce se vérifia comme les précédentes, à 5 minutes près c'est-à-dire l'accès arriva à midi 10 minutes. Cet accès remarquable par sa violence, par l'espèce de fureur avec laquelle Cazot se mordit la main et l'avant bras, par les secousses brusques et répetées qui le soulevaient, durait depuis 35 minutes lorsque Mr. Foissac qui était présent le Magnétisa. Bientot l'état convulsif cessa pour faire place à un état de somnambulisme Magnétique pendant lequel Cazot se leva, se mit sur une chaise et dit qu'il était très fatigué; qu'il aurait encore deux accès: l'un de demain en 9 semaines, à 6 h. 3 minutes (25 juin). Il ne veut pas penser au 2e. accès parcequ'il faut songer à ce qui arrivera auparavant (à ce moment il renvoie sa femme qui était présente), et il ajoute qu'environ trois semaines après l'accès du 25 juin il deviendra fou, que sa folie durera trois jours pendant lesquels il sera si mechant qu'il se battra avec tout le monde, qu'il maltraitera même sa femme son enfant, qu'on ne devra pas le laisser avec eux, et qu'il ne sait pas s'il ne tuerait pas une personne qu'il ne désigne pas. Il faudra alors le saigner de suite des deux pieds. Enfin ajoute-t-il je serai guéri pour le mois d'août; et une fois guéri, la maladie ne me reprendra plus telles que soient les circonstances qui arrivent.

C'est le 22 Avril que toutes ces prévisions nous sont annoncées; et deux jours après, le vingt-quatre, Cazot, voulant arrêter un cheval fougueux qui avait pris le mors aux dents fut précipité contre

la roue d'un cabriolet qui lui fracassa l'arcade orbitaire gauche, et le meurtrit horriblement. Transporté à l'hôpital Beaujon, il y mourut le 15 mai. On trouva à l'ouverture du crane une meningite récente, des collections purulentes sous les tégumens du crane, et à l'extrémité du plexus choroïde une substance jaunatre intérieurement, blanche à l'extérieur, et renfermant de petites hydatides.

Nous voyons, dans cette observation, un jeune homme sujet depuis dix ans, à des attaques d'épilepsie pour lesquelles il a été successivement traité à l'hôpital des enfans, à St. Louis, et exempté du service militaire. Le Magnétisme agit sur lui quoiqu'il ignore complètement ce qu'on lui fait. Il devient somnambule. Les symptomes de sa maladie s'améliorent; les accès diminuent de fréquence; les maux de tête, son oppression disparaissent sous l'influence du Magnétisme; il se prescrit un traitement approprié à la nature de son mal, et dont il se promet la guérison. Magnétisé à son insçu et de loin, il tombe en somnambulisme, et en est retiré avec la même promptitude que lorsqu'il était Magnétisé de près. Enfin il indique avec une rare précision un et deux mois d'avance le jour et l'heure où il doit avoir un accès d'épilepsie. Cependant doué de sa prévision pour des accès aussi éloignés, bien plus pour des accès qui ne doivent jamais avoir lieu, il ne peut pas prévoir que dans deux jours il sera frappé d'un accident mortel.

Sans chercher à concilier tout ce qu'une pareille observation peut, au premier coup d'œil, offrir de contradictoire, la commission vous fera remarquer que les prévisions de Cazot ne sont relatives qu'à ses accès; qu'elles se reduisent à la conscience de modifications organiques qui se préparent et arrivent en lui comme le résultat nécessaire des fonctions intérieures; que ces prévisions

quoique plus étendues, sont tout à fait semblables à celles de certains épileptiques qui reconnaissent à certains symptomes précurseurs, comme la céphalalgie, les vertiges, la morosité, l'aura epileptica, qu'ils auront bientot un accès. Serait-il étonnant que les somnambules dont, comme vous l'avez vu, les sensations sont extrèment vives, puissent prévoir leurs accès longtemps d'avance, d'après quelques symptomes ou impressions intérieures qui échappent à l'homme éveillé? C'est de cette manière M.M. que l'on pourrait entendre la prévision attestée par Arétée dans deux endroits de ses immortels ouvrages, par Sauvage qui en rapporte un exemple, et par Cabanis. Ajoutons que la prévision de Cazot n'est pas rigoureuse, absolue. Qu'elle est conditionnelle puisqu'en prédisant un accès il annonce qu'il n'aura pas lieu si on le Magnétise, et qu'effectivement il n'a pas lieu; elle est tout organique, tout intérieure. Ainsi nous concevons pourquoi il n'a pas prévu un événement tout extérieur, savoir que le hazard lui ferait rencontrer un cheval fougueux, qu'il aurait l'imprudence de vouloir l'arrêter, et qu'il recevrait une blessure mortelle. Il a donc pu prévoir un accès qui n'a dû jamais arriver. C'est l'aiguille d'une montre qui dans un temps donné doit parcourir une certaine portion du cercle d'un cadran, et qui ne la décrit pas, parceque la montre vient à être brisée.

Nous venons de vous offrir dans les deux observations précédentes deux exemples très remarquables de l'intuition, de cette faculté developpée pendant le somnambulisme, et en vertu de laquelle deux individus Magnétisés voyaient la maladie dont ils étaient atteints indiquaient le traitement par lequel on devait les combattre, en annonçaient le terme, en prevoyaient les attaques. Le fait dont nous allons vous présenter l'analyse nous a offert un nouveau genre d'intérêt. Ici le Magnétisé plongé dans le somnambulisme juge la maladie des personnes avec lesquelles il

se

se met en rapport ; il en détermine la nature, et en indique le remède.

Mlle Céline Sauvage, a été mise en somnambulisme en présence de la commission les 18 et 21 avril, 17 juin, 9 août, 23 7bre 1826, 13 & 17 janvier et 21 février 1827.

En passant de l'état de veille à celui de somnambulisme, elle éprouve un refroidissement de plusieurs degrés appréciable au thermomètre, sa langue devient sèche et rugueuse de souple et humide qu'elle était auparavant, son haleine jusqu'alors douce, est fétide & repoussante.

La sensibilité est presqu'abolie pendant la durée de son sommeil, car elle fait six inspirations ayant sous les narines un flacon rempli d'acide hydrochlorique et elle n'en témoigne aucune émotion. Mr Marc la pince au poignet, une aiguille à acupuncture est enfoncée de trois lignes dans la cuisse gauche, une autre de deux lignes dans le poignet gauche. On réunit ces deux aiguilles par un conducteur galvanique, des mouvements convulsifs très marqués se développent dans la main, et Mlle Céline paraît étrangère à tout ce qu'on lui fait. Elle entend les personnes qui lui parlent de près et en la touchant, et elle n'entend pas le bruit de deux assiettes que l'on brise à côté d'elle.

C'est lorsqu'elle est plongée dans cet état de somnambulisme que la commission a reconnu trois fois chez elle la faculté de discourir sur les maladies des personnes qu'elle touche, et d'indiquer les remèdes qu'il convient de leur opposer.

La commission trouva parmi ses membres quelqu'un qui voulut bien se soumettre aux indagations de cette somnambule. Ce fut Mr Marc. Mlle Céline fut priée d'examiner avec attention l'état de la santé de notre collègue. Elle appliqua la main sur le front et la région du cœur, et au bout de trois minutes elle dit : que le sang se portait à la tête ; qu'actuellement Mr Marc avait mal dans le côté gauche de cette cavité, qu'il avait souvent de l'oppression surtout après avoir mangé, qu'il devait avoir souvent une petite

toux

toux; que la partie inférieure de la poitrine était gorgée de sang; que quelque chose gênait le passage des alimens, que cette partie, (et elle désignait la région de l'appendice xiphoïde), était rétrécie; que pour guérir M.r Marc, il fallait qu'on le saignât largement, que l'on appliquât des cataplasmes de cigue, et que l'on fit des frictions avec du laudanum sur la partie inférieure de la poitrine, qu'il but de la limonade gommée, qu'il mangeat peu et souvent, et qu'il ne se promenat pas immédiatement après le repas.

Il nous tardait d'apprendre de M.r Marc, s'il éprouvait tout ce que cette somnambule avait annoncé. Il nous dit qu'en effet il avait de l'oppression lorsqu'il marchait en sortant de table, que souvent, comme elle l'annonçait, il avait de la toux, et qu'avant l'expérience il avait mal dans le côté gauche de la tête, mais qu'il ne ressentait aucune gêne dans le passage des alimens.

Nous avons été frappés de cette analogie entre ce qu'éprouve M.r Marc, et ce qu'annonce la Somnambule; nous l'avons soigneusement annoté, et nous avons attendu une autre occasion pour constater de nouveau cette singulière faculté. Cette occasion fut offerte au Rapporteur, sans qu'il l'eut provoquée, par la mère d'une jeune demoiselle à laquelle il donnait des soins depuis fort peu de temps.

La malade était âgée de 23 à 25 ans, atteinte depuis deux ans environ d'une hydropisie ascite accompagnée d'obstructions nombreuses, les unes du volume d'un œuf, d'autres du volume du poing, quelques unes du volume d'une tête d'enfant, et dont les principales avaient leur siège dans le côté gauche du ventre. L'extérieur du ventre était inégal, bosselé; et ces inégalités correspondaient aux obstructions dont la capacité abdominale était le siège. M.r Dupuytren avait déja pratiqué dix ou douze fois la ponction à cette malade, et avait toujours

retiré

retiré une grande quantité d'albumine claire, limpide, sans odeur, sans aucun mélange. Le soulagement suivait toujours l'emploi de ce moyen.

Le rapporteur a été présent trois fois à cette opération; et il fut facile à Mr. Dupuytren et à lui de s'assurer du volume, et de la dureté de ces tumeurs, par conséquent, de reconnaître leur impuissance pour la guérison de cette malade. Ils prescrivirent néanmoins différents remèdes, et ils attachèrent quelque importance à ce que Mlle..... fut mise à l'usage du lait d'une chèvre à laquelle on ferait des frictions mercurielles.

Le 21 février 1827, le rapporteur alla chercher Mr. Foissac & Mlle Céline et il les conduisit dans une maison rue du faubourg du Roule sans leur indiquer ni le nom, ni la demeure, ni la nature de la maladie de la personne qu'il voulait soumettre à l'examen de la somnambule.

La malade ne parut dans la chambre où se fit l'expérience que quand Mr. Foissac eut endormi Mlle Céline: et alors, après avoir mis une de ses mains dans la sienne, elle l'examina pendant huit minutes, non pas comme le ferait un médecin en pressant l'abdomen, en le percutant, en le scrutant dans tous les sens; mais seulement en appliquant la main à plusieurs reprises sur le ventre, la poitrine, le dos & la tête.

Interrogée pour savoir d'elle ce qu'elle avait observé chez Mademoiselle ...... elle répondit que tout le ventre était malade, qu'il y avait un squirrhe et une grande quantité d'eau du côté de la rate, que les intestins étaient très gonflés, qu'il y avait des poches où des vers étaient renfermés, qu'il y avait des grosseurs du volume d'un œuf dans lesquelles étaient contenues des matières puriformes, et que ces grosseurs devaient être douloureuses, qu'il y avait au bas de l'estomac une glande engorgée de la grosseur de trois de ses doigts, que cette glande était dans l'intérieur de l'estomac & devait nuire à la

digestion

digestion; que la maladie était ancienne, et qu'enfin Mlle devait avoir des maux de tête. Elle conseilla l'usage d'une tisanne de bourrache et de chiendent nitrée, de cinq onces de suc de pariétaire pris chaque matin, de très peu de mercure pris dans du lait. Elle ajouta que le lait d'une chèvre que l'on frotterait d'onguent mercuriel une demi heure avant de la traire, conviendrait mieux (1) en outre elle prescrivit des cataplasmes de fleurs de sureau constamment appliqués sur le ventre, des frictions sur cette cavité avec de l'huile de laurier, et à son défaut avec le suc de cet arbuste uni à l'huile d'amandes douces, un lavement de décoction de Kina coupé avec une décoction émolliente. La nourriture devait consister en viandes blanches, laitage farineux, point de citron. Elle permettait très peu de vin, un peu de rhum à la fleur d'orange, ou de la liqueur de menthe poivrée. Ce traitement n'a pas été suivi et l'eut-il été, il n'aurait pas empeché la malade de succomber. Elle mourut un an après. L'ouverture du cadavre n'ayant pas été faite, on ne put vérifier ce qu'avait dit la somnambule.

Dans une circonstance délicate où des médecins fort habiles dont plusieurs sont membres de l'academie avaient prescrits un traitement mercuriel pour un engorgement des glandes cervicales qu'ils attribuaient à un vice vénérien, la famille de la malade qui était soumise à ce traitement, voyant survenir de graves accidens voulut avoir l'avis d'une somnambule. Le rapporteur fut appelé . . .

---

(1) Sans attacher une grande importance à cette singulière rencontre de la prescription faite par la somnambule de l'usage du lait d'une chèvre frictionnée d'onguent mercuriel avec cette même prescription recommandée à la malade par MM. Dupuytren et par le rapporteur, la commission a dû consigner dans son travail cette coincidence. Elle la présente comme un fait dont le rapporteur garantit l'autenticité, mais dont ni elle ni lui ne peuvent donner aucune explication.

pour assister à cette consultation, et il ne négligea pas de profiter de cette nouvelle occasion d'ajouter encore à ce que la commission avait vu. Il trouva une jeune femme Mme La C.e ayant tout le côté droit du col profondément engorgé par une grande quantité de glandes rapprochées les unes des autres. Une était ouverte et donnait issue à une matière purulente jaunâtre.

Melle Céline que Mr. Foissac, Magnétisa en présence du rapporteur, se mit en rapport avec elle, et affirma que l'estomac avait été attaqué par une substance comme du poison, qu'il y avait une légère inflammation des intestins qu'il y avait à la partie supérieure droite du col une maladie scrofuleuse qui avait dû être plus considérable qu'elle ne l'était à présent, qu'en suivant un traitement adoucissant qu'elle prescrit, il y aurait de l'amélioration dans quinze jours ou trois semaines. Ce traitement consistait en quelques grains de magnésie, huit sangsues au creux de l'estomac, des décoctions de gruau, un purgatif salin toutes les semaines, deux lavemens chaque jour, l'un de décoction de Kina, et, immédiatement après, un autre de racines de guimauve, des frictions d'éther sur les membres, un bain toutes les semaines; et pour nourriture du laitage, des viandes légères et l'abstinence du vin. On suivit ce traitement pendant quelque temps, et il y eut une amélioration notable. Mais l'impatience de la malade qui trouvait que le retour vers la santé n'était pas assez rapide détermina la famille à convoquer une nouvelle réunion de médecins. Il y fut décidé que la malade serait soumise à un nouveau traitement mercuriel. Le rapporteur cessa alors de voir la malade, et apprit qu'à la suite de l'administration du mercure elle avait eu du côté de l'estomac des accidens très graves qui la conduisirent au tombeau après deux mois de vives souffrances. Un procès verbal d'autopsie signé par MM Fouquier, Marjolin, Cruveilhier & Foissac, constata qu'il existait un engorgement scrofuleux ou tuberculeux des glandes du col, deux légères cavernes remplies de pus, résultant de la fonte des

des tubercules au sommet de chaque poumon; la membrane muqueuse du grand cul de sac de l'estomac était presqu'entièrement détruite. Ces Messieurs constatèrent en outre que rien n'indiquait la présence d'une maladie vénérienne soit récente, soit ancienne.

Il résulte de ces observations, 1° que dans l'état de somnambulisme Mlle. Céline a indiqué les maladies de trois personnes avec lesquelles on l'a mise en rapport; 2° que la déclaration de l'une, l'examen que l'on a fait de l'autre après trois ponctions, et l'autopsie de la 3e, se sont trouvés d'accord avec ce que cette somnambule avait avancé. 3° que les divers traitements qu'elle a prescrits ne sortent pas du cercle des remèdes qu'elle pouvait connaître, ni de l'ordre des choses qu'elle pouvait raisonnablement recommander. Et 4° qu'elle les a appliqués avec une sorte de discernement.

A tous ces faits que nous avons si péniblement recueillis, que nous avons observés avec tant de défiance et d'attention, que nous avons cherché à classer de la manière qui put le mieux vous faire suivre le développement des phénomènes dont nous avions été les témoins, que nous nous sommes surtout efforcés de vous présenter dégagés de toutes les circonstances accessoires qui en auraient embarassé et embrouillé l'exposition, nous pourrions ajouter ceux que l'histoire ancienne, et même l'histoire moderne nous rapportent sur les prévisions qui se sont souvent réalisées, sur les guérisons obtenues par l'imposition des mains, sur les extases, sur les convulsionaires, sur les oracles, sur les hallucinations, enfin sur tout ce qui s'éloignant des phénomènes physiques explicables, par l'action d'un corps sur un autre, rentre dans le domaine de la physiologie, et peut être considéré comme un effet dépendant d'une influence morale non appréciable par nos sens. Mais la commission était instituée pour examiner le somnambulism pour faire des expériences sur ce phénomène qui n'avait pas été étudié par

les —

les commissaires de 1784, et pour vous en rendre compte; elle serait donc sortie du cercle dans lequel vous l'aviez circonscrit, si, cherchant à appuyer ce qu'elle avait vu sur des autorités qui auraient observé des faits analogues, elle eut grossi son travail de faits qui lui auraient été étrangers. Elle a raconté avec impartialité ce qu'elle a vu avec défiance, elle a exposé avec ordre ce qu'elle a observé en diverses circonstances, ce qu'elle a suivi avec une attention autant minutieuse que continue. Elle a la conscience que le travail qu'elle vous présente est l'expression fidèle de tout ce qu'elle a observé. Les obstacles qu'elle a rencontrés vous sont connus, ils sont en partie cause du retard qu'elle a mis à vous présenter son rapport, quoique depuis longtemps les matériaux en fussent entre ses mains. Toutefois, nous sommes loin de nous excuser et de nous plaindre de ce retard, puisqu'il donne à nos observations un caractère de maturité et de réserve qui doit appeler votre confiance sur des faits que nous vous racontons loin de la prévention et de l'enthousiasme que vous pourriez nous reprocher, si nous les avions recueillis la veille. Nous ajoutons qu'il est loin de notre pensée de croire avoir tout vu; aussi nous n'avons pas la prétention de vous faire admettre comme axiome qu'il n'y a de positif dans le Magnétisme que ce que nous mentionnons dans notre rapport. Loin de poser des limites à cette partie de la science physiologique, nous avons au contraire l'espoir qu'un nouveau champ lui est ouvert; et garans de nos propres observations, les présentant avec confiance à ceux qui après nous voudront s'occuper du Magnétisme, nous nous bornons à en tirer les conclusions suivantes.

Conclusions.

Les conclusions du rapport sont la conséquence des observations dont il se compose.

1° Le contact des pouces ou des mains; des frictions, ou certains gestes que l'on fait, à peu de distance du corps, et appelés *passes*; sont les moyens employés pour se mettre en rapport, ou, en d'autres termes, pour transmettre l'action du Magnétiseur au Magnétisé. (page 9).

2° Les moyens qui sont extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires, puisque dans plusieurs occasions, la volonté, la fixité du regard ont suffi pour produire les phénomènes Magnétiques même à l'insçu des Magnétisés, (pages 54. 55, 56. 59).

3° Le Magnétisme a agi sur des personnes de sexe & d'âge différens.

4° Le temps nécessaire pour transmettre et faire éprouver l'action Magnétique, a varié depuis une demi-heure jusques à une minute.

5° Le Magnétisme n'agit pas en général sur les personnes bien portantes (pages 10. 11.).

6° Il n'agit pas non plus sur tous les malades. (page 11).

7° Il se déclare, quelquefois pendant qu'on Magnétise, des effets insignifians & fugaces que nous n'attribuons pas au Magnétisme seul, tels que un peu d'oppression, de chaleur ou de froid, (page 13), et quelques autres phénomènes nerveux dont on peut se rendre compte sans l'intervention d'un agent particulier, (pages 14. 15), savoir: par l'espérance ou la crainte, la prévention & l'attente d'une chose inconnue et nouvelle, l'ennui qui résulte de la monotonie des gestes, (page 16), le silence et le repos observés dans les expériences; enfin par l'imagination qui exerce un si grand empire sur certains esprits & sur certaines organisations. (pages 16. 18.).

8° Un certain nombre des effets observés nous ont paru dépendre du Magnétisme seul et ne se sont pas reproduits sans lui. Ce sont des phénomènes physiologiques & thérapeutiques bien constatés. (pages 19. 20. 46. 47.):

9° Les effets réels produits par le Magnétisme sont très variés. Il agite les uns, calme les autres. Le plus ordinairement il cause l'accélération momentanée

de

de la respiration et de la circulation (page 14), des mouvemens convulsifs fibrillaires passagers ressemblant à des secousses électriques, (page 20.31.), un engourdissement plus ou moins profond (page 20.), de l'assoupissement, de la somnolence, (page 20), & dans un petit nombre de cas, ce que les Magnétiseurs appellent somnambulisme.

10° L'existence d'un caractère unique propre à faire reconnaître dans tous les cas la réalité de l'état de somnambulisme n'a pas été constatée. (pages 29.31.33).

11° Cependant on peut conclure avec certitude que cet état existe quand il donne lieu au developpement des facultés nouvelles qui ont été désignées sous les noms de clairvoyance, (pages 39, 40.41.42.43.44.50.51.52.), d'intuition (page 47.), de prévision intérieure, (pages 48, 53.55), ou qu'il produit de grands changemens dans l'état physiologique comme l'insensibilité (pages 24.25.35.36.48.), un accroissement subit et considérable de forces, (pages 48.49.50.54.), et que cet effet ne peut être rapporté à une autre cause (pages 35.36.38.40.),

12° Comme parmi les effets attribués au somnambulisme il en est qui peuvent être simulés, le somnambulisme lui même peut quelquefois être simulé, et fournir au charlatanisme des moyens de déception (pages 26.28.).

Aussi dans l'observation de ces phénomènes qui ne se présentent encore que comme des faits isolés qu'on ne peut rattacher à aucune théorie, ce n'est que par l'examen le plus attentif, les précautions les plus sévères, & par des épreuves nombreuses & variées qu'on peut échapper à l'illusion.

13° Le sommeil provoqué avec plus ou moins de promptitude et établi à un dégré plus ou moins profond, est un effet réel, mais non constant du Magnétisme. (page 46.).

14° Il nous est démontré qu'il a été provoqué dans des circonstances où les Magnétisés n'ont pu voir et ont ignoré les moyens employés pour le déterminer. (pages 19.56.).

15° Lorsqu'on fait tomber une fois une personne dans le sommeil Magnétique on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la Magnétiser de nouveau. Le regard du Magnétiseur, sa volonté seule

ont –

ont sur elle la même influence, (page 54.) On peut non seulement agir sur le Magnétisé, mais encore le mettre complètement en somnambulisme, et l'en faire sortir à son insçu, hors de sa vue, à une certaine distance, et au travers des portes. (pages 55. 56.).

16 Il s'opère ordinairement des changements plus ou moins remarquables dans les perceptions et les facultés des individus qui tombent en somnambulisme, par l'effet du Magnétisme.

a. Quelques uns au milieu du bruit de conversations confuses n'entendent que la voix de leur Magnétiseur; plusieurs répondent d'une manière précise aux questions que celui-ci ou que les personnes avec lesquelles on les a mis en rapport, leur adressent; d'autres entretiennent des conversations avec toutes les personnes qui les entourent.

Toutes fois il est rare qu'ils entendent ce qui se passe autour d'eux. La plupart du temps, ils sont complètement étrangers au bruit extérieur et inopiné fait à leur oreille, tel que le retentissement de vases de cuivre vivement frappés près d'eux, la chute d'un meuble &a. (p.e 34.)

b. Les yeux sont fermés: les paupières cèdent difficilement aux efforts qu'on fait avec la main pour les ouvrir; cette opération qui n'est pas sans douleur laisse voir le globe de l'œil convulsé, et porté vers le haut et quelque fois vers le bas de l'orbite. (p.e 40)

c. Quelque fois l'odorat est comme anéanti. On peut leur faire respirer l'acide muriatique ou l'ammoniaque sans qu'ils en soient incommodés, sans même qu'ils s'en doutent. p.e 41. Le contraire a lieu dans certains cas, et ils sont sensibles aux odeurs.

d. La plupart des somnambules que nous avons vus étaient complètement insensibles. On a pu leur chatouiller les pieds, les narines et l'angle des yeux par l'approche d'une plume, leur pincer la peau de manière

à

à l'echymose; la piquer sous l'ongle avec des épingles enfoncées à l'improviste et une assez grande profondeur, sans qu'ils aient témoigné de la douleur, sans qu'ils s'en soient apperçus (p. 54.) Enfin on en a vu une qui a été insensible à une des opérations les plus douloureuses de la chirurgie, et dont ni la figure, ni le pouls, ni la respiration n'ont pas dénoté la plus légère émotion. (p. 36)

17. Le Magnétisme a la même intensité, il est aussi promptement ressenti à une distance de six pieds que de six pouces; et les phénomènes qu'il développe sont les mêmes dans les deux cas (page 56.).

18. L'action à distance ne parait pouvoir s'exercer avec succès que sur des individus qui ont été déja soumis au Magnétisme.

19. Nous n'avons pas vu qu'une personne Magnétisée pour la première fois tombat en somnambulisme. Ce n'a été quelquefois qu'à la 8.e ou 10.e séance que le somnambulisme s'est déclaré. (pages 16. 46.).

20. Nous avons constamment vu le sommeil ordinaire qui est le repos des organes des sens, des facultés intellectuelles et des mouvemens volontaires précéder & terminer l'état de somnambulisme.

21 Pendant qu'ils sont en somnambulisme les Magnétisés, que nous avons observés, conservent l'exercice des facultés qu'ils ont pendant la veille. — Leur mémoire même parait plus fidèle et plus étendue, puisqu'ils se souviennent de ce qui s'est passé pendant tout le temps, et toutes les fois qu'ils ont été en somnambulisme.

22 A leur reveil, ils disent avoir oublié totalement toutes les circonstances de l'état de somnambulisme, et ne s'en ressouvenir jamais. Nous ne pouvons avoir à cet égard d'autre garantie que leurs déclarations.

23. Les forces musculaires des somnambules sont quelque fois engourdies & paralysées. D'autres fois les mouvemens ne sont que gênés, et les

somnambules

somnambules marchent ou chancelent à la manière des hommes ivres, et sans éviter, quelque fois aussi en évitant les obstacles qu'ils rencontrent sur leur passage. (page 42.). Il y a des somnambules qui conservent intact l'exercice de leurs mouvements; on en voit même qui sont plus forts et plus agiles que dans l'état de veille. (pages 48. 49. 50. 54.).

24. Nous avons vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux; (page 41.), ils ont désigné sans les toucher la couleur et la valeur des cartes, (pages 51. 52), ils ont lu des mots tracés à la main; (page 53.), ou quelques lignes de livres que l'on a ouverts au hazard. Ce phénomène a eu lieu alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières. (pages 51. 52.).

25. Nous avons rencontré chez deux somnambules la faculté de prévoir des actes de l'organisme plus ou moins éloignés, plus ou moins compliqués. L'un d'eux a annoncé plusieurs jours, plusieurs mois d'avance le jour, l'heure, et la minute de l'invasion et du retour d'accès épileptiques. (pages 55. 59.). L'autre a indiqué l'époque de sa guérison. (page 50). Leurs prévisions se sont réalisées avec une exactitude remarquable. Elles ne nous ont paru s'appliquer qu'à des actes ou des lésions de leur organisme.

26. Nous n'avons rencontré qu'une seule somnambule qui ait indiqué les symptomes de la maladie de trois personnes avec lesquelles on l'avait mise en rapport. Nous avions cependant fait des recherches sur un assez grand nombre. (page 64).

27. Pour établir avec quelque justesse les rapports du Magnétisme avec la thérapeutique, il faudrait en avoir observé les effets sur un grand nombre d'individus, et avoir fait longtemps et tous les jours des expériences sur les mêmes malades. Cela n'ayant pas eu lieu, la commission a

dû

de se borner à dire ce qu'elle a vu dans un trop petit nombre de cas pour oser rien prononcer.

28 Quelques uns des malades Magnétisés n'ont ressenti aucun bien. D'autres ont éprouvé un soulagement plus ou moins marqué, savoir : l'un, la suspension de douleurs habituelles, (page 20), l'autre le retour des forces, un 3.e un retard de plusieurs mois dans l'apparition des accès épileptiques, (page 20), et un quatrième la guérison complète d'une paralysie grave et ancienne. (page 45.).

29. Considéré comme agent de phénomènes physiologiques, ou comme moyen thérapeutique, le Magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales ; et par conséquent les médecins seuls devraient en faire ou surveiller l'emploi ainsi que cela se pratique dans les pays du Nord.

30. La commission n'a pu vérifier, parcequ'elle n'en a pas eu l'occasion, d'autres facultés que les Magnétiseurs avaient annoncé exister chez les somnambules. Mais elle communique des faits assez importants dans son rapport pour qu'elle pense que l'académie devrait encourager les recherches sur le Magnétisme, comme une branche très curieuse de psycologie & d'histoire naturelle.

Arrivée au terme de ses travaux, avant de clore ce rapport, la Commission s'est demandée si, dans les précautions qu'elle a multipliées autour d'elle pour éviter toute surprise ; si dans le sentiment de constante défiance avec lequel elle a toujours procédé, si dans l'examen des phénomènes qu'elle a observés elle a rempli scrupuleusement son mandat. Quelle autre marche, nous sommes nous dit, aurions nous pu suivre ? quels moyens

plus

plus certains aurions nous pu prendre? de quelle méfiance plus marquée & plus discrète aurions nous pu nous pénétrer? notre conscience, Messieurs, nous a répondu hautement que vous ne pouviez rien attendre de nous que nous n'ayons fait. En suite, avons nous été des observateurs probes, exacts, fidèles? C'est à vous qui nous connaissez depuis longues années, c'est à vous qui nous voyez constamment près de vous soit dans le monde, soit dans nos fréquentes assemblées, de répondre de cette question? votre réponse, Messieurs, nous l'attendons de la vieille amitié de quelques uns d'entre vous, & de l'estime de tous.

Certes, nous n'osons nous flatter de vous faire partager entièrement notre conviction sur la réalité des phénomènes que nous avons observés, et que vous n'avez ni vus, ni suivis, ni étudiés avec & comme nous.

Nous ne réclamons donc pas de vous une croyance aveugle à tout ce que nous vous avons rapporté. Nous concevons qu'une grande partie de ces faits sont si extraordinaires que vous ne pouvez pas nous l'accorder: Peut-être nous mêmes oserions nous vous refuser la nôtre si changeant de rôle vous veniez les annoncer à cette tribune à nous qui comme vous aujourd'hui, n'aurions rien vû, rien observé, rien étudié, rien suivi.

Nous demandons seulement que vous nous jugiez comme nous vous jugerions, c'est-à-dire que vous demeuriez bien convaincus que ni l'amour du merveilleux, ni le desir de la célébrité, ni un intérêt quelconque ne nous ont guidés dans nos travaux. Nous étions animés par des motifs plus élevés, plus dignes de vous, par l'amour de la science, & par le besoin de justifier les espérances que vous aviez conçues de notre zèle, & de notre dévouement.

Oui

Ont signé, Bourdois de la Motte, président, Fouquier, Gueneau de Mussy, Guersent, Husson, Itard, J.J. Leroux, Marc Thillaye.

Nota. Messieurs Double & Magendie, n'ayant pu assister aux expériences, n'ont pas cru devoir signer le rapport.

Voyez Revue médicale 1832, I, 417 ; II, 65, 443
l'examen critique de ce rapport par Mr. Dubois d'Amiens (E.f.).

Table des matières.

Fin.

Lith. de Delaunois, rue des Fossés-St. Germain-l'Auxerrois, N.º 24, Pari